

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2427

26 octobre 2007

SOMMAIRE

Advanced Technologies Investments ...	116460	Lancaster Invest Holding S.A.	116496
Axima Services S.A.	116494	Lion Residential Holdings S. à r. l.	116461
BioProphyl Europe S.à r.l.	116495	M&G Packaging s.à.r.l.	116491
Carraro International S.A.	116461	Mossi & Ghisolfi Finance Luxembourg S.A.	116492
CF Fukoku Luxembourg S.A.	116460	Mossi & Ghisolfi International S.A., en abrégé M&G International S.A.	116495
Chemtex Global S.A.	116495	Mossi & Ghisolfi Services S.A.	116496
Cipriani International Group S.A.	116491	Nosila S.A.	116451
Cipriani International S.A.	116492	Rusky S.A.	116452
CoCo Holdings S.C.S.	116450	Sandia S.A.	116492
Euroceanica Shipping Holding B.V./S.à. r.l.	116493	Secure Capital S.A.	116452
ExxonMobil Luxembourg International Fi- nance 1	116450	T.C.I. Technology Communication Initiati- ve S.A.	116496
Franciacorta Property Management S.A.	116491	Tishman Speyer Holdings (TSEC) S.à r.l.	116494
Hobereau Finance S.à r.l.	116451	Varifom International S.A.	116451
Icalux S.A.	116450		
La Financière Alton S.A.	116493		

Icalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 17, rue Sigismond.
R.C.S. Luxembourg B 90.065.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 2007

Les actionnaires de la société ICALUX S.A. réunis le 4 juin 2007 au siège social ont décidé à l'unanimité de transférer le siège de la société à l'adresse suivante:

19, rue Sigismond, L-2537 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 4 juin 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007115714/4507/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09410. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

ExxonMobil Luxembourg International Finance 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 72.736.

DISSOLUTION

Extrait

En date du 31 août 2007, l'actionnaire unique a décidé de clôturer la liquidation et a constaté que la société en liquidation a cessé d'exister.

L'actionnaire unique a également décidé que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. Kremer.

Référence de publication: 2007115716/1701/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI07115. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

CoCo Holdings S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.000,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 105.221.

EXTRAIT

Par décision du 22 août 2007, l'associé commandité a:

- transféré le siège social du 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, avec effet immédiat.

De sorte qu'au 22 août 2007:

le siège social de la société est fixé au 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP Sàrl

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007105133/6762/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2007, réf. LSO-CH09675. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070119634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2007.

Hobereau Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 75.675.*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 10 juin 2007*L'assemblée décide de procéder au changement de siège social en faveur du:
34B, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

S. Gurman

Gérant

Référence de publication: 2007105132/6564/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2007, réf. LSO-CI01802. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070119666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2007.

Nosila S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**Siège social: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 78.780.*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 10 juin 2007*L'assemblée décide de procéder au changement de siège social en faveur du:
34B, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

E. Di Duca

Administrateur

Référence de publication: 2007105131/6564/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2007, réf. LSO-CI01805. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070119671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2007.

Varifom International S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 129.682.*Extrait des décisions du Conseil d'administration du 31 août 2007*

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115657/534/20.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI07217. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Rusky S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 123.994.

L'an deux mille sept, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Madame Céline Bonvalet, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Laquelle comparante, agissant en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société RUSKY S.A., en date du 25 mai 2007, documentée par acte de Maître Henri Hellinckx, prénommé du même jour, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Suivant décision des actionnaires de la société anonyme RUSKY S.A. du 25 mai 2007, le siège social de la Société a été transféré de Luxembourg en Italie à Milano, Viale Majno 2 et l'assemblée a changé la dénomination de la société en RUSKY S.p.A., a approuvé les nouveaux statuts de la Société, a accepté la démission des administrateurs et du commissaire et a procédé à la nomination de l'administrateur et du collège des commissaires, le tout sous la condition suspensive de l'inscription de la Société par les autorités italiennes compétentes.

Par les présentes, la comparante fait constater que toutes les formalités d'inscription de la Société en Italie ont été accomplies ainsi qu'il résulte d'un extrait du Registre de commerce de Milan («Camera di Commercio Industria, Artigianato et Agricoltura di Milano») dont une copie restera annexée aux présentes. En conséquence toutes les résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2007 sont devenues effectives avec effet au 28 juin 2007 (date d'inscription en Italie).

La comparante requiert le notaire de faire procéder à la radiation de la société RUSKY S.A. auprès du Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Bonvalet, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007. Relation: LAC/2007/19422. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007106511/242/33.

(070121564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2007.

Secure Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 131.431.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the eighth of August.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

STICHTING SECURE CAPITAL, incorporated under the laws of The Netherlands, with registered office in Strawinskylaan 3105, NL-1077ZX Amsterdam and registered with the Kamer van Koophandel under number 33126512, here represented by Mrs Valérie Maron, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Amsterdam, on August 8th, 2007.

The proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the officiating notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have requested the officiating notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited company (société anonyme) which they declare organised among themselves:

A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a public limited company (société anonyme), under the name of SECURE CAPITAL S.A. (the «Company») which shall have the status of a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the law of 22 March 2004 on securitisation (the «Securitisation Law») and shall be subject to and governed by the

provisions of the Securitisation Law, the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended and by the present articles of incorporation.

Art. 2. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. The purpose of the Company is to enter into a securitisation transaction within the meaning of the Securitisation Law and the Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous basis. The Company will assume these risks by acquiring assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way. With the prior approval of the board of directors and subject to, if applicable, the compliance with the terms of the securities issued to finance the acquisition of such assets, the Company may also transfer, to the extent permitted by law and these articles of incorporation, dispose of the claims and assets it holds, whether existing or future, in one or more transactions or on a continuous basis.

The Company may also within the context and for the purpose of the securitisation transaction:

- (a) issue of bonds, notes, obligations and other evidences of indebtedness;
- (b) grant security for funds;
- (c) enter into agreements, including, but not limited to;
 - i. underwriting agreements, marketing agreements and selling agreements in relation to the raising of funds;
 - ii. interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in connection with the objects mentioned above; and
 - iii. bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements; credit insurance agreements and agreements creating security in connection with the activities mentioned above.

The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its object, as well as, all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The subscribed capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) consisting of thirty-one (31) shares having a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

Art. 6. The shares of the Company are in registered form.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Ownership of registered shares will be established by registration in the said register. Certificates of such registration shall be issued and signed by two directors upon request of the relevant shareholder.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person or if the ownership of such share is disputed, the persons claiming ownership of the share will have to appoint one sole proxy to represent such share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as the sole owner towards the Company.

C. General meetings of shareholders

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The general meeting is convened by the board of directors. It shall also be convened upon request in writing of shareholders representing at least one fifth of the Company's share capital. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on February 8th at 2 p.m., each year.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time-limits required by law shall govern the convening notices and the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile. Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be adopted by a simple majority of the shareholders present or represented.

The board of directors may determine any other reasonable conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

D. Board of directors

Art. 9. The Company will be administered by a sole director or, as the case may be, by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders. The sole director or the directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The sole director or the directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis by a resolution of the remaining directors until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.

Art. 10. As the case may be, the board of directors shall choose from among its members, a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside over all meetings of the shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice requirement may be dispensed with in the case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing, in writing or by telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent one or more of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Meetings of the board of directors may also be held by conference-call or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions in writing, by expressing its approval by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. The entirety of all such documents will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, if any, or by two directors. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman or by two directors.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition that are in the interests of the Company. In particular, the board of directors is vested with the power to create one or several compartments in relation to bonds, notes and other debt securities issued by the company, compartments corresponding to separate pools of assets and liabilities of the company and each compartment being segregated from all other compartments of the company and being considered as an entity of its own. All powers not expressly reserved by law or by these articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

According to article 60 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, whether they be a shareholder or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

Art. 13. The Company will be bound towards third parties by the signature of the sole director or, as the case may be, by the joint signatures of any two directors or by the single signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the sole director or by board of directors, but only within the limits of such power.

E. Supervision of the Company

Art. 14. The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by one or several independent auditors (réviseurs d'entreprises) appointed by the board of directors among the members of the Institut des Réviseurs d'Entreprises, and remunerated by the Company. The board of directors shall determine their number and the term of their appointment.

The independent auditor shall fulfil all duties prescribed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended and the Securitisation Law.

F. Financial year - Profits

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on January 1st and shall terminate on December 31st of each year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company, as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The remainder of the annual net profits shall be distributed as dividends to the shareholders in accordance with the Securitisation Law. Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

G. Liquidation

Art. 17. The Company may be put into liquidation by a resolution of the general meeting of the shareholders.

In the event of the dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

H. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. These articles of incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted under the conditions of quorum and majority provided for in article 67-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

I. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended and the Securitisation Law.

Transitional provisions

1) The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31st, 2008.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2009.

Subscription and payment

The subscribers have subscribed as mentioned hereafter:

	Shares	EUR
STICHTING SECURE CAPITAL, prenamed,	31	31,000.-
Total:	31	31,000.-

All the shares have been entirely paid-in in cash so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is as of now available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration's or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately three thousand five hundred euro (EUR 3,500.-).

General meeting of shareholders

The above mentioned persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to a general meeting of shareholders. After verification of the due constitution of the meeting, the meeting has adopted the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of directors is fixed at three (3).

2. The following persons are appointed directors:

a) MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 9.098 and having as permanent representative Mr Frank W. J. J. Welman;

b) MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 41.471 and having as permanent representative Mr Marcus Jacobus Dijkerman;

c) FIDES (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 41.469 and having as permanent representative Mrs Susanne Theodora Kortekaas,

3. The term of office of the directors shall end at the general meeting called to approve the accounts as of 31 December 2012.

4. The registered address of the Company is 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxy holder and in case of inconsistencies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the said proxy holder signed together with Us the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le huit août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

STICHTING SECURE CAPITAL, soumise aux droits des Pays-Bas, avec siège social à Strawinskylaan 3105, NL-1077ZX Amsterdam, enregistrée auprès de la Kamer van Koophandel, ici représenté par Madame Valérie Maron, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Amsterdam, le 8 août 2007.

La procuration signée ne varietur par tous la mandataire des comparantes et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de SECURE CAPITAL S.A. (la «Société») qui aura le statut d'une société de titrisation au sens de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation («la Loi sur la Titrisation») et sera soumise à et régie par les dispositions de la Loi sur la Titrisation, la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et par les présents statuts.

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet de conclure une transaction de titrisation au sens de la Loi sur la Titrisation, et la Société pourra, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession d'actifs mobiliers ou immobiliers, tangibles ou intangibles, ainsi que les risques liés à des obligations de tierces parties ou en rapport avec tout ou partie des activités de tiers, dans une ou plusieurs opérations ponctuelles ou de façon régulière. La Société assumera ces risques en acquérant des actifs, garantissant les obligations ou en s'engageant par tout autre moyen. Sous réserve de l'accord préalable du conseil d'administration et conformément, le cas échéant, aux conditions applicables aux titres émis pour financer l'acquisition desdits actifs, la Société pourra également céder, dans les limites prévues par la loi et par les présents statuts, les créances et actifs qu'elle détient, présents ou futurs, dans une ou plusieurs opérations ponctuelles ou de façon régulière.

Dans le contexte et pour les besoins de la transaction de titrisation, la Société peut également:

- (a) émettre des bonds, billets à ordre, obligations et autres moyens d'endettement;
- (b) accorder des sûretés pour des fonds;
- (c) conclure des contrats, comprenant, mais non limité à:
 - (i) des contrats de garantie, des contrats de commercialisation et des contrats de vente en relation avec l'obtention de fonds;
 - (ii) des contrats d'échange d'intérêts ou de devises ou et d'autres contrats financiers de produits dérivés en relation avec les objets susmentionnés; et
 - (iii) des contrats de banque et d'administration d'espèces, contrats de lignes de crédits, contrats d'assurance de crédits et des contrats créant des sûretés en relation avec les activités susmentionnées.

La Société pourra exercer tous investissements ou opérations de nature légale, commerciale, technique et financière, et en général, toutes transactions qui sont nécessaires ou utiles pour accomplir son objet, ainsi que, toutes opérations en relation directe ou indirecte avec la facilitation de l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euro (EUR 1.000,-) chacune.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs, sur demande des actionnaires.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant propriétaire à son égard.

C. Assemblée générale des actionnaires

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle devra être convoquée sur demande écrite des actionnaires représentant au moins le cinquième du capital social de la Société. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 8 février de chaque année à 14 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par lettre, câble, télégramme, télex ou télécopie, une autre personne comme son mandataire. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

D. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un administrateur unique ou le cas échéant par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires. Le ou les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Le ou les administrateurs seront élus pour un terme qui n'excédera pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

Le ou les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance pourra être temporairement comblée par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale, dans les conditions prévues par la loi.

Art. 10. Le conseil d'administration, le cas échéant, choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par lettre ou par télégramme, télex ou télécopie, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Une réunion du conseil d'administration peut aussi être tenue au moyen d'une conférence téléphonique ou d'une conférence vidéo ou par d'autres moyens de télécommunication permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'une ou de plusieurs lettres, télécopies ou tout autre moyen écrit, l'ensemble des écrits constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, s'il y en a un, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. En particulier le conseil d'administration a les pouvoirs de créer un ou plusieurs compartiments concernant des obligations, certificats d'emprunts et d'autres titres ou valeurs émis par la Société, des compartiments correspondant à des fonds séparés des actifs et passifs de la Société et chaque compartiment est isolé de tous les autres compartiments de la Société chacun étant considéré comme une entité distincte. Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou par la signature unique de toute autre personne à qui la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion, ou par les signatures conjointes ou unique de toute(s) autre(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par l'administrateur unique ou par le conseil d'administration de la Société et ce dans les limites des pouvoirs qui lui (leur) auront été conférés.

E. Surveillance de la société

Art. 14. Les informations comptables liées au rapport annuel de la Société seront examinées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises nommés par le conseil d'administration parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprise et rémunérés par la Société. Le conseil d'administration déterminera leur nombre, et la durée de leur mandat.

Le réviseur d'entreprises accomplira toutes les fonctions qui lui sont attribuées par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et la Loi sur la Titrisation.

F. Exercice social - Profits

Art. 15. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société, tel que prévu à l'article 5 des présents statuts ou tel qu'augmenté ou réduit de la manière prévue à l'article 5 des présents statuts.

Le surplus des profits annuels sera distribué comme dividendes aux actionnaires en conformité avec la Loi sur la Titrisation. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

G. Liquidation

Art. 17. La Société pourra être mise en liquidation par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs qui pourront être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant de cette dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunération.

H. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

I. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et de la Loi sur la Titrisation.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2009.

Souscription et libération

Les souscripteurs ont souscrit les actions comme suit:

	Actions	EUR
STICHTING SECURE CAPITAL, prénommé,	31	31.000,-
Total:	31	31.000,-

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ trois mille cinq cents euros (3.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les personnes susmentionnées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunies en assemblée générale des actionnaires. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3).

2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:

a) MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 9.098 et ayant comme représentant permanent Monsieur Frank W. J. J. Welman;

b) MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 41.471 et ayant comme représentant permanent Monsieur Marcus Jacobus Dijkerman;

c) FIDES (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 41.469 et ayant comme représentant permanent Madame Susanne Theodora Kortekaas.

3. Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de la Société au 31 décembre 2012.

4. L'adresse du siège social de la Société est établie au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la mandataire des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. Maron, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, LAC/2007/22662. — Reçu 1.250 euros.

Le receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007108927/5770/435.

(070124141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Advanced Technologies Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.658.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115734/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07794. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

CF Fukoku Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 105.464.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115728/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07804. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Carraro International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 68.721.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 31 août 2007

- Le siège social de la société est transféré du 3, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115729/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI07182. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Lion Residential Holdings S. à r. l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 125.266.

—
In the year two thousand and seven, on the fourteenth day of June.

Before Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

DEUTSCHE BANK AKTIENGESELLSCHAFT, a company incorporated and existing under the laws of the Federal Republic of Germany, having its registered office at D-60325 Frankfurt am Main, Taunusanlage 12, registered with the Trade Register of the Local Court of Frankfurt am Main, under the number HRB 30000, acting through its London Branch, with registered office at 1 Great Winchester Street, London EC2N 2DB, United Kingdom (DEUTSCHE BANK);

acting in its capacity as sole shareholder of LION RESIDENTIAL HOLDINGS S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 125266, and incorporated, pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 22 February 2007, published on 18 May 2007 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number C 914,

here represented by Alessandra Bellardi Ricci, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on June 2007,

for the purposes of holding an extraordinary general meeting (the Meeting) of the Company.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that DEUTSCHE BANK is the sole shareholder of the Company;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Reduction of the par value of the shares of the Company from their current par value of EUR 50.- (fifty euros) to EUR 1.- (one euro) and correlative increase of the number of shares of the Company from 500 (five hundred) shares to 25,000 (twenty-five thousand) shares in order to maintain the share capital of the Company at EUR 25,000.- (twenty-five thousand euros);

2. Re-designation of the 25,000 (twenty-five thousand) shares into 25,000 (twenty-five thousand) A shares;

3. Increase of the share capital of the Company from its current amount of EUR 25,000.- (twenty-five thousand euros) up to EUR 258,954.- (two hundred fifty eight thousand nine hundred fifty four euros) by the issue of 146,275 (one hundred forty six thousand two hundred seventy five) A Shares, each with a par value of EUR 1.- (one euro) and 87,679 (eighty seven thousand six hundred seventy nine) Class C shares, each with a par value of EUR 1.- (one euro);

4. Subscriptions and payment of the share capital increase specified sub 3. above;
 5. Adoption of the fully restated articles of association of the Company in substitution for the existing articles of association of the Company;
 6. Appointment of
 - a. Minna Merilainen and Anja Lakoudi as Investor Directors;
 - b. BRE/MANAGEMENT S.A. as C Director;
 - c. Rolf Caspers as Non-Executive Director; and
 - d. Michael Bickford as Corporate Manager Director.
 for an unlimited period of time as from the date of this meeting.
- III. these facts exposed and recognised accurate by the Meeting, and after deliberation, the Meeting passes unanimously the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to reduce the par value of the shares of the Company from their current par value of EUR 50.- (fifty euros) to EUR 1.- (one euro) and to correlatively increase the number of shares of the Company from 500 (five hundred) to 25,000 (twenty-five thousand) in order to maintain the share capital of the Company at EUR 25,000.- (twenty-five thousand euros).

Second resolution

The Meeting resolves to re-designate the 25,000 (twenty-five thousand) shares as 25,000 (twenty-five thousand) A shares.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 25,000.- (twenty-five thousand euros) up to EUR 258,954.- (two hundred fifty eight thousand nine hundred fifty four euros) by the issue of 146,275 (one hundred forty six thousand two hundred seventy five) A Shares, each with a par value of EUR 1.- (one euro) and 87,679 (eighty seven thousand six hundred seventy nine) Class C shares, each with a par value of EUR 1.- (one euro).

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscriptions and payments of the share capital increase stated under the second resolution above, subject to the full restatement of the Articles referred to in the fourth resolution:

Name of the Shareholder	Number of Shares	Subscription Amount EUR
DEUTSCHE BANK AG, LONDON BRANCH	29,496 A Shares	29,496.-
THE NORINCHUKIN BANK	38,926 A Shares	38,926.-
COMMERCIAL UNION LIFE ASSURANCE COMPANY LIMITED	23,356 A Shares	23,356.-
NORWICH UNION LIFE AND PENSIONS LIMITED	31,141 A Shares	31,141.-
CGNU LIFE ASSURANCE LIMITED	23,356 A Shares	23,356.-
VITUS TOPCO S.à r.l.	87,679 C Shares	87,679.-
Total:	146,275 A Shares 87,679 C Shares	258,954.-

The amount of EUR 146,275.- (one hundred forty six thousand two hundred seventy five euros) has been contributed by a contribution in cash, evidence of which has been provided to the notary public by a certificate issued by DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A..

The amount of EUR 87,679.- (eighty-seven thousand six hundred seventy-nine euros) has been contributed by a contribution in kind of (i) a promissory note of EUR 42,867.- (forty-two thousand eight hundred sixty-seven euros) held by VITUS TopCo S. à r.l. against BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.1 L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.2 L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.3-A L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL ID L.P. and BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. 2 L.P. and (ii) a promissory note of EUR 44,812.- (forty-four thousand eight hundred twelve euros) held by VITUS TopCo S. à r.l. against BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS IV L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV.F L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL LE L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-A L.P., and BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-B L.P. issued on 14 June 2007.

The value of the above contribution has been certified to the notary public by a valuation certificate dated 14 June 2007 issued by the management of VITUS TOPCO S.à r.l., remaining attached to the minutes of the present board.

The contribution of EUR 258,954.- (two hundred fifty-eight thousand nine hundred fifty-four euros) shall be entirely allocated to the share capital.

Fifth resolution

Following the capital increase and the subscriptions and payments under the third and fourth resolutions above, the Sole Shareholder together with the new shareholders unanimously resolve to restate the articles of association in their entirety which will henceforth read as follows:

Definitions:

Affiliate means, in relation to a party:

(a) a Group Undertaking of that party, provided however that the Company and its Group Companies shall be deemed not to be Affiliates of any party;

(b) any general partner, limited partner, trustee, manager, adviser or nominee of such Shareholder (or any Group Undertaking of that party) or an entity controlling, or a Group Undertaking of, such general partner, limited partner, trustee, manager, adviser or nominee;

(c) any Fund or company which is advised by, or the assets of which are managed from time to time by, the party or any person referred to in (a) or (b) above; and

(d) any Fund or company of which that party or any person referred to in (a) or (b) above, is a general partner, trustee, nominee, manager or adviser;

Articles means the articles of association of the Company as adopted on Completion and as subsequently amended from time to time;

A Shareholder means a holder of A Shares;

A Shares means the A shares of EUR 1.- each in the capital of the Company;

Blackstone means VITUS TOPCO S. à r. l., a Luxembourg private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 125023;

Blackstone Consent means:

(a) the written consent or approval of BLACKSTONE; or

(b) the consent or approval of the C Director given in writing or given at a meeting of the Board (or of a committee of the Board) and in each case specifically referred to as representing BLACKSTONE Consent (so that the C Director may consent to a matter in his capacity as a director, without that consent representing consent under this definition unless he specifically indicates it as being so);

Blackstone Entities means BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS IV L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV.F L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE. 1 L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.2 L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.3-A L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.E. L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL ID L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. 2 L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-B L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-A L.P.;

Board means the board of directors (gérants) of the Company;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in London and Luxembourg for normal business;

Business Plan means the business plan relating to the Group;

C Director means the director appointed pursuant to article 12.4.

Company means LION RESIDENTIAL HOLDINGS S. à r. l., a Luxembourg private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 125266;

Companies Act means the law on commercial companies dated 10 August 1915 as amended;

Completion means 15 June 2007;

C Shareholder means a holder of C Shares;

C Shares means the C shares of EUR 1.- each in the capital of the Company;

Controlling Interest means, in relation to a person, the ownership by that person and its connected persons of securities carrying the right to exercise more than 75% of the total number of votes which may be cast at general meetings of a body corporate's shareholders on all, or substantially all, matters, unless otherwise provided by the Shareholders Agreement;

Corporate Manager means the Original Corporate Manager and any other person who may agree to adhere to a Shareholders' Agreement as a Corporate Manager;

Corporate Manager Director shall have the meaning given in article 12.2;

Director means any of the directors (gérants) of the Company, being either an Investor Director, a Corporate Manager Director or a C Director as the context requires;

Drag Along Notice has the meaning ascribed to it in article 9.5;

Employees means employees, secondées, consultants, contractors, officers and directors (other than Investor Directors, the C Director and the Non-Executive Director) and the terms employed and employment shall be construed accordingly;

Equity share means any share other than a share which, either as respects dividends or as respects capital, only carries the right to participate up to a specified amount in a distribution;

Exit means:

(a) a Listing;

(b) the sale of all or substantially all of the voting securities of the Company or, as the case may be, LION RESIDENTIAL then in issue;

(c) (i) in relation to the Company, the merger of the Company with any other entity as a result of which the Shareholders immediately prior to such transaction cease to hold a majority of the voting shares of the surviving entity of such transaction immediately following the completion of such transaction; or

(ii) in relation to LION RESIDENTIAL, the merger of LION RESIDENTIAL with any other entity as a result of which the Company ceases to hold a majority of the voting shares of the surviving entity of such transaction immediately following the completion of such transaction and any of the events in paragraphs (a), (b) or (d) occurring in relation to such surviving entity; or

(d) the disposal by one or more transactions of all or substantially all of the business or assets of the Group (including as a result of the sale and transfer of shares in the Group Companies as a result of which a third party acquires ownership of a Controlling Interest in the Group);

Fair Price means:

(a) the price which such firm of accountants or appropriately qualified person as the Board with Investor Consent may nominate for the purpose (Valuers) state in writing to be in their opinion the fair value of the Shares concerned on a sale as between a willing seller and a willing purchaser and in determining such fair value the Valuers shall be instructed in particular:

(i) to have regard to the rights and restrictions attached to such Shares in respect of income, capital and voting but to disregard any other special rights or restrictions attached to such shares;

(ii) to disregard whether such Shares represent a minority or a majority interest;

(iii) at their discretion, to take into account the value of any bona fide offer which may have been received to purchase the Shares in question or any imminent Listing; and

(iv) if the Company is then carrying on business as a going concern, to assume that it will continue to do so; or

(b) such other price as may be agreed between the transferor and the Board with Investor Consent;

Financial Year means a twelve (12) month period in respect of which the Company prepares audited accounts;

Fund means a unit trust, investment trust, investment company, limited partnership, general partnership or other collective investment scheme, investment professional (as defined in Article 19(5)(d) of the UK Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005), high net worth company, unincorporated association or high value trust (as defined in Article 49(2)(a) to (c) of the UK Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005), pension fund, superannuation fund, insurance company, accident fund, authorised person under the UK Financial Services and Markets Act 2000 or any body corporate or other entity, in each case the assets of which are managed professionally for investment purposes;

Group means the Company and its subsidiaries from time to time and

Group Company means any of them;

Group Employees means the Employees of the Group;

Group Undertaking in relation to an entity means any entity:

(a) directly or indirectly controlling;

(b) directly or indirectly controlled by; or

(c) under direct or indirect common control with,

that entity; and for the purposes of this definition, «control» (including «controlling», «controlled by» and «under common control») means the power, directly or indirectly, to direct or cause the direction of the management and policies of an entity (whether through the exercise of voting rights, by contract or otherwise);

Initial Business Plan means the business plan to be adopted by the Company at Completion;

Initial Investors means DEUTSCHE BANK AG, LONDON BRANCH, THE NORINCHUKIN BANK, COMMERCIAL UNION LIFE ASSURANCE COMPANY LIMITED, NORWICH UNION LIFE AND PENSIONS LIMITED and CGNU LIFE ASSURANCE LIMITED and, for these purposes, COMMERCIAL UNION LIFE ASSURANCE COMPANY LIMITED,

NORWICH UNION LIFE AND PENSIONS LIMITED and CGNU LIFE ASSURANCE LIMITED shall together constitute an Initial Investor;

Insolvency Event means:

(a) an order is made by a competent court or an effective resolution is passed for winding-up the Corporate Manager (other than a voluntary winding-up for the purposes of an amalgamation, reconstruction or merger on terms previously approved by Investor Consent); or

(b) an encumbrancer takes possession of, or an administrator or administrative receiver or a manager or receiver is appointed for or over the whole (or substantially the whole) of the undertaking or property of the Corporate Manager, unless the same is removed, stayed, paid out or discharged within 30 days;

Investor Consent means:

(a) if BLACKSTONE's holding of Shares is more than the number of Shares equal to 10% of the issued share capital of the Company immediately following Completion, the written consent or approval of the holders of 75% or more of the A Shares then in issue; and

(b) if BLACKSTONE's holding of Shares is equal to or less than the number of Shares equal to 10% of the issued share capital of the Company immediately following Completion, the written consent or approval of the holders of 75% or more of the A Shares and C Shares (treated as one class) then in issue;

Investor Directors means those directors of the Company appointed pursuant to article 12.3;

Investors means the Initial Investors and any other person who may accept to adhere to a Shareholders' Agreement as an investor;

Lion Residential means LION RESIDENTIAL S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 125263;

Listing means the admission to listing of any of the equity shares in LION RESIDENTIAL

(or the Company) on any regulated investment exchange (to the extent permitted under applicable law);

Luxembourg means the Grand Duchy of Luxembourg;

Luxembourg Companies means BRE/BERKELEY 1 S.à r.l. and BRE/BERKELEY 2 S.à r.l.; both being Luxembourg private limited liability companies incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having their registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, both registered with the Luxembourg trade and companies register under the registration number B 104 657 and B 104 659 respectively;

Majority A Holders means the holders of more than 50% of the A Shares in issue;

Majority Investors means the Investors who have agreed to purchase a number of A Shares representing a majority of the aggregate number of A Shares,

Non-Executive Director means the director of the Company appointed pursuant to article 12.5;

Observer means an observer appointed pursuant to article 12.9;

Operating Budget means, in relation to a Financial Year, the projected consolidated balance sheet, profit and loss account and cash flow statement in relation to the Group, together with the statement of projected capital expenditure in relation to the Group, for that Financial Year;

Original Acquisition Equity Value means EUR 1.-;

Original Corporate Manager means CHAPELTON MANAGEMENT LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware with registered number 4306231 and whose registered office is at Trolley Square, Suite 26C, Wilmington, Delaware 19806, United States of America;

Permitted Transferee in relation to a person means any other person to whom that first person may transfer shares pursuant to article 9.2;

Prohibited Person means (a) any person that has been convicted in criminal proceedings of (i) any offence of terrorism or (ii) any offence involving fraud, embezzlement, theft or dishonesty and (b) any person prohibited from being the holder of a direct or indirect interest in real property;

Reorganisation means:

(a) a reorganisation of the share capital of the Company (including the insertion of a new parent company on top of the Company) which does not result in a material change to the relative economic and voting interests of the Shareholders in the Company or the rights of Shareholders pursuant to this agreement; and

(b) a reorganisation of the share capital of LION RESIDENTIAL (including the insertion of a new parent company on top of LION RESIDENTIAL) which does not result in a material change to the relative economic and voting interests of the Company in LION RESIDENTIAL.

Senior Employee means an Employee of the Group:

a) who is or reports directly to a director of a Group Company; or

b) whose aggregate remuneration (excluding benefits in kind and bonuses) exceeds EUR 150,000.- per annum;

Shares means A shares and C shares in the capital of the Company;

Shareholder means each A shareholder and each C shareholder;

Shareholding means the number of Shares held by a Shareholder expressed as a percentage of the total number of Shares;

Shareholders' Agreement means any shareholders' agreement in relation to the Company which may be entered into from time to time between the Company, the Investors, the Original Corporate Manager, BLACKSTONE, and as the case may be, others;

Target Companies means BRE/GEWG GmbH, BEAMTEN-BAUGESELLSCHAFT BREMEN GmbH, BREMISCHE GESELLSCHAFT FÜR STADTERNEUERUNG, STADTENTWICKLUNG UND WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT GmbH, GAB GLADBACHER BAUGESELLSCHAFT GmbH, GEWG GmbH, KIELER WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT GmbH, RS TE OBJEKTGESELLSCHAFT WOHNANLAGEN FÜR CHEMNITZ GmbH and VITUS GmbH; and

Wholly-Owned Group in relation to a company means that company, all of its wholly-owned subsidiaries, all holding companies of which it is a wholly-owned subsidiary and all other wholly-owned subsidiaries of each of those holding companies.

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of LION RESIDENTIAL HOLDINGS S. à r. l. (the Company) qualifying as a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the Luxembourg act dated 22 March 2004 relating to securitisation (the Securitisation Act 2004).

Art. 2. Corporate object. The corporate objects of the Company are to enter into, perform and serve as a vehicle for, any securitisation transactions as permitted under the Securitisation Act 2004.

To that effect, the Company may, inter alia, acquire or assume, directly or through another entity or vehicle, the risks relating to the holding or ownership of claims, receivables and/or other goods or assets (including securities of any kind), either movable or immovable, tangible or intangible, and/or risks relating to liabilities or commitments of third parties or which are inherent to all or part of the activities undertaken by third parties, by issuing securities of any kind whose value or return is linked to these risks. The Company may assume or acquire these risks by acquiring, by any means, claims, receivables and/or assets, by guaranteeing the liabilities or commitments of third parties or by binding itself in any other way. The method that will be used to determine the value of the securitised assets will be set out in the relevant issue documentation.

The Company may, within the limits of the Securitisation Act 2004, proceed, so far as they relate to securitisation transactions, to (i) the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, whether directly or indirectly, of participations, rights and interests in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities or financial instruments of any kind (including notes or parts or units issued by Luxembourg or foreign mutual funds or similar undertakings and exchangeable or convertible securities) and receivables, claims or loans or other credit facilities and agreements or contracts relating thereto, and (iii) the ownership, administration, development and management of a portfolio of assets (including, among other things, the assets referred to in (i) and (ii) above).

The Company may borrow in any form. It may enter into a type of loan agreement and it may issue (but not to the public) notes, bonds (including exchangeable or convertible securities), debentures, certificates, shares, warrants and any kind of debt or equity securities, including under one or more issue programmes. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, within the limits of the Securitisation Act 2004 and provided such lending or such borrowing relates to securitisation transactions, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

The Company may, within the limits of the Securitisation Act 2004, give guarantees and grant security over its assets in order to secure the obligations it has assumed for the securitisation of these assets or for the benefit of investors (including their trustee or representative, if any) and/or any issuing entity participating in a securitisation transaction of the Company. The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets, insofar as permitted by the Securitisation Act 2004 (and in particular pursuant to article 61(3)).

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Board is entitled to create one or more compartments (representing the assets of the Company relating to an issue by the Company of securities) corresponding each to a separate part of the Company's estate.

The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects.

In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate objects to the largest extent permitted under the Securitisation Act 2004.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Registered office. The registered office is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. Share capital. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 258,954.- (two hundred fifty eight thousand nine hundred fifty four euros) by the issue of 171,275 (one hundred seventy one thousand two hundred seventy five) A Shares, each with a par value of EUR 1.- (one euro) and 87,679 (eighty seven thousand six hundred seventy nine) Class C shares, each with a par value of EUR 1.- (one euro).

Art. 6. Amendments to the share capital. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the Shareholders meeting, in accordance with article 15 of the Articles and in accordance with any shareholders agreement to be entered into from time to time.

Art. 7. Profit sharing. Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence, unless otherwise provided under any applicable Shareholders' Agreement.

Art. 8. Indivisible shares. Towards the Company, the Company's shares are indivisible. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. Transfer of shares.

9.1 In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, subject to clause 9.4 below, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the Shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the Shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

In any case the requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

If so provided under a Shareholders' Agreement (if any), the Company shall not accept or register a transfer of a Share to a transferee, if it is not already a party to such Shareholders' Agreement unless it first adheres to it as an A Shareholder.

In addition, the Company shall not register a transfer of a Share and no Shareholder shall transfer any Share if the transfer of those Shares would:

- (a) result in the breach of any properly applicable law or requirements of any country or governmental authority by virtue of which such person issued with those Shares is not qualified to hold such Shares; or
- (b) cause the Shares to be held by any Prohibited Person.

Subject to clause 9.4 below and save with the consent of the holders of 75% of the A Shares in connection with the transfer of all the C Shares, the Company shall not register a transfer of any C Shares until such C Shares have been re-designated as A Shares, and each Shareholder undertakes to procure the passing of any relevant shareholder resolution to effect such re-designation and to amend the Articles accordingly.

9.2 Permitted Transfers

9.2.1 The following transfers of A Shares may be made free of the restrictions provided in article 9.4:

9.2.1.1 a transfer of A Shares to a person who is to hold those A Shares as the nominee of the transferor;

9.2.1.2 a transfer of A Shares by a nominee to the beneficial owner of those A Shares or to another nominee of the same beneficial owner;

9.2.1.3 a transfer of A Shares by a body corporate to another member of its Wholly-Owned Group;

9.2.1.4 a transfer of A Shares held by or on behalf of an Investor that is a Fund (including investment trusts, limited partnerships, unit trusts and co-investment schemes) to:

(i) any person to hold on behalf of that same Fund (whether as nominee, trustee, custodian, manager, general partner or otherwise); or

(ii) by way of a distribution in kind or otherwise under the documentation or laws governing that Fund to any of the participants in that Fund or their nominees; or

(iii) to, or to any person to be held on behalf of, any other Fund which has the same corporate manager or investment adviser; or

(iv) an Affiliate of that Fund or the manager of that Fund, each person listed at articles (i) to (iv) being a Fund-Related Transferee;

9.2.1.5 a transfer made following the issue of a Drag Along Notice;

9.2.1.6 a compulsory transfer made in accordance with article 9.3 below; and

9.2.1.7 a transfer made by DEUTSCHE BANK AG, LONDON BRANCH within two years of Completion of any A Shares subscribed for by DEUTSCHE BANK AG, LONDON BRANCH at Completion by way of syndication to professional investors at a price per A Share of not less than the Original Acquisition Equity Value,

but article 9.2.1.3 shall not apply to transfers of Shares by a trustee or nominee.

9.2.2 The following transfers of C Shares may be made free of the restrictions in article 9.4:

9.2.2.1 a transfer made following issue of a Drag Along Notice;

9.2.2.2 a compulsory transfer made in accordance with article 9.3 below;

9.2.2.3 a transfer made during the nine (9) months following Completion (the BLACKSTONE Lock-up Period) at a price per Share equal to the Original Equity Acquisition Value to a professional investor procured by DEUTSCHE BANK AG, LONDON BRANCH in connection with the syndication of the C Shares; and

9.2.2.4 a transfer made in accordance with article 9.6 below.

9.2.3 Except as otherwise provided above, no person shall be entitled to transfer its Shares prior to the second anniversary of Completion except in connection with an Exit or Reorganisation that has been duly approved in accordance with applicable legal requirements and the provisions of the Articles and of any applicable Shareholders' Agreement, or otherwise with Investor Consent.

9.3 Compulsory Transfers

9.3.1 If a body corporate to which Shares have been transferred under article 9.2.1.3 ceases to be a member of the same Wholly-Owned Group as the original transferor, the person then holding those Shares shall without delay notify the Company that such event has occurred and, if the Board with Investor Consent so resolves, it shall be deemed to have served the Company with a Transfer Notice in respect of those Shares.

9.3.2 If a person to whom Shares have been transferred under article 9.2.1.4 ceases to be a Fund-Related Transferee of the original transferor, the person then holding those Shares shall without delay notify the Company that such event has occurred and, if the Board with Investor Consent so resolves, it shall be deemed to have served the Company with a Transfer Notice in respect of those Shares.

9.3.3 If a person at any time attempts or purports to transfer a Share otherwise than in accordance with these Articles, the holder of that Share shall, unless the Board with Investor Consent resolves otherwise, be deemed immediately before the attempt to have served the Company with a Transfer Notice in respect of such Share.

9.3.4 If a Transfer Notice is deemed to have been served on the Company: 9.3.4.1 the provisions of paragraph 9.4 shall apply to the Shares and any other Transfer Notice previously issued in respect of the Shares in question shall immediately be cancelled;

9.3.4.2 the Specified Price (as defined in article 9.4.3) shall be the Fair Price as at such date as the Board with Investor Consent may specify; and

9.3.4.3 the Company shall give notice under article 9.4.4 as soon as the Specified Price is ascertained.

9.4 Pre-Emption Rights

9.4.1 Except as otherwise provided in the Articles, no person shall be entitled to transfer his Shares without having first offered them pursuant to this paragraph. The offer may be in respect of all or part only of the proposing transferor's Shares and shall be made by the holder of those Shares (who, if not the proposing transferor, shall act as his agent) by notice in writing to the Company (a Transfer Notice).

9.4.2 Save as permitted by article 9.2:

9.4.2.1 no A Shareholder, or person entitled to A Shares by transmission, may issue a Transfer Notice during the two year period following Completion without Investor Consent; and

9.4.2.2 BLACKSTONE may not issue a Transfer Notice in respect of its C Shares prior to 30 June 2008.

9.4.3 The Transfer Notice shall specify the Shares offered (the Offered Shares) and the price at which they are offered (the Specified Price). The Transfer Notice shall constitute the Company as the agent for the sale of the Offered Shares to other holders of Shares at the Specified Price. The Transfer Notice may contain a provision that, unless all the Offered Shares are sold under this paragraph, none shall be sold. The Transfer Notice may not be revoked unless the Board with Investor Consent otherwise decides, provided however that the Board shall not be permitted to revoke a Transfer Notice with respect to C Shares without BLACKSTONE's Consent.

9.4.4 On receipt by the Company of the Transfer Notice the Company shall within seven (7) days give notice to all the holders of Shares (other than the proposing transferor) of the number and description of the Offered Shares and the Specified Price. The notice shall invite each of the Shareholders to state in writing to the Company within fourteen (14) days whether he is willing to purchase any, and if so what maximum number, of the Offered Shares. The Company shall at the same time give a copy of the notice to the holder of the Offered Shares. A person who expresses a willingness to purchase Offered Shares is referred to below as a Purchaser.

9.4.5 On the expiration of the fourteen (14) day period the Company shall, subject to article 9.4.8, allocate the Offered Shares to or amongst the Purchasers and such allocation shall be made so far as practicable as follows:

9.4.5.1 Offered Shares shall be allocated firstly to Purchasers who hold shares of the same class as the Offered Shares (and in the case of competition shall be allocated amongst such Purchasers pro rata to the number of shares of the same class as the Offered Shares held by them), save that any C Shares shall, for these purposes, be treated as A Shares;

9.4.5.2 to the extent that any Offered Shares remain unallocated after satisfaction of the requests of the Purchasers who are holders of shares of the same class as the Offered Shares, those remaining Offered Shares shall be allocated to any other Purchasers (and in the case of competition shall be allocated amongst those Purchasers pro rata to the number of Shares in the Company held by them); and

9.4.5.3 if the Transfer Notice states that the proposing transferor is not willing to transfer part only of the Offered Shares, no allocation will be made unless all the Offered Shares are allocated.

9.4.6 On the allocation being made, the Company shall give details of the allocation in writing to the holder of the Offered Shares and each Purchaser and, on the fourteenth day after such details are given, the Purchasers to whom the allocation has been made shall be bound to pay the purchase price for, and to accept or join in a transfer of, the Offered Shares allocated to them respectively and the holder of the Offered Shares (acting, if applicable, as agent of the proposing transferor) shall be bound, on payment of the purchase price, to transfer the Offered Shares to the respective Purchasers to whom the allocation has been made.

9.4.7 If following the expiry of the fourteen (14) day period referred to in article 9.4.5 any of the Offered Shares have not been allocated under that paragraph, the proposing transferor may, subject to article 9.4.8, at any time within a period of ninety (90) days after the expiry of the fourteen (14) day period transfer the Offered Shares not allocated to any person and at any price (being not less than the Specified Price) provided that:

9.4.7.1 if the Transfer Notice contained a provision that, unless all the Offered Shares are sold under this paragraph, none shall be sold, it shall not be entitled to transfer any of the Offered Shares unless all the Offered Shares are so transferred; and

9.4.7.2 the Company may require to be satisfied that those shares are being transferred under a bona fide sale for the consideration stated in the transfer without any deduction, rebate or allowance to the purchaser and, if not so satisfied, may refuse to approve or register the transfer.

9.4.8 Tag Along

If any allocation or transfer to a Purchaser under this paragraph 9.4 would result in that Purchaser obtaining or increasing a Controlling Interest, then prior to and as a condition of such transfer, unless the Purchaser is an Investor or any of his Permitted Transferees, the Purchaser shall, promptly after receiving notice of its allocation of Offered Shares under article 9.4.6 or prior to the completion of any transfer of Offered Shares under article 9.4.7, make an offer to all the other holders of Shares to acquire all of their Shares on terms no less favourable than those applying to its purchase of the Offered Shares, such offer to be made in writing and to remain open for acceptance for at least 21 days.

9.5 Drag Along

If the holders of more than 75% of the shares of any class (the A Shares and C Shares being treated as one class) excluding any shares held by the Transferee (the Drag Along Sellers) propose to transfer all of their shares of that class to any person (the Transferee), all the other holders of shares of that class (including any persons who become shareholders upon exercise of any rights of subscription or conversion) (the Compulsory Sellers) shall, if so required by the Drag Along Sellers by notice given to the Compulsory Sellers at any time before the proposed transfer or within six (6) months after the proposed transfer (a Drag Along Notice), transfer (on such date, being no earlier than the date of the transfer by the Drag Along Sellers of their shares, as may be specified by the Drag Along Sellers in the Drag Along Notice or otherwise) all of their shares of that class to the Transferee on terms no less favourable than those applying to the transfer by any of the Drag Along Sellers provided that:

9.5.1 if the terms applying to the transfer by the Drag Along Sellers provide for the payment or reimbursement by the Transferee or some other person of the out-of-pocket costs and expenses of the Drag Along Sellers incurred in connection with the transfer, that term shall be disregarded in establishing whether the terms applying to the transfer by the Compulsory Sellers are less favourable than those applying to the transfer by the Drag Along Sellers;

9.5.2 the terms applying to the transfer by the Compulsory Sellers shall include an undertaking from the Transferee in favour of the Compulsory Sellers that neither it nor any of its connected persons nor any person acting by agreement or understanding with any of them has during the previous six (6) months acquired shares of the same class from any of the Drag Along Sellers or persons connected with any of them on more favourable terms than those applying to the Compulsory Sellers (except as described in article 9.5.1); and

9.5.3 if the Transferee is a person connected with any of the Drag Along Sellers, the rights of the Drag Along Sellers under this paragraph may only be exercised if the Board has been advised by reputable corporate finance advisers that the terms applying to the transfer of the shares held by the Compulsory Sellers are fair and reasonable.

9.6 Transfers of C Shares

9.6.1 During the BLACKSTONE Lock-Up Period (as defined in article 9.2.2.3 above), BLACKSTONE shall be bound, always subject to any applicable Shareholders' Agreement, to effect a transfer permitted under article 9.2.2.3 of such number of C Shares in respect of which investors have been procured pursuant to article 9.2.2.3 provided that if such

transfer takes place more than three (3) months after Completion, BLACKSTONE shall be entitled to retain a C Share unless compensated for any purchase price revaluation payment (PPRP) otherwise due in accordance with article 9.6.5.

9.6.2 During the period from the end of the BLACKSTONE Lock-up Period (as defined in article 9.2.2.3 above) until 30 June 2008, BLACKSTONE shall be entitled to transfer C Shares to a third party provided that:

9.6.2.1 following such transfer and save as provided in articles 9.6.1, 9.6.4 and 9.6.5, BLACKSTONE shall retain a holding of a number of Shares greater than ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company immediately following Completion;

9.6.2.2 BLACKSTONE must first offer such C Shares to the A Shareholders, pro rata to their holdings of A Shares, by notice in writing; and

9.6.2.3 the price per C Share at which BLACKSTONE shall transfer C Shares to an A Shareholder or a third party shall not be less than the Original Acquisition Equity Value or such lower price to which prior Investor Consent has been given.

9.6.3 In the event that any A Shareholder does not exercise its right of first offer pursuant to article 9.6.2.2 by notice to BLACKSTONE in writing within 14 days of the receipt of such offer, and no other A Shareholder has offered to acquire a number of C Shares which is in excess of its pro-rata entitlement, BLACKSTONE may transfer any C Shares which are not the subject of any offer by an A Shareholder to a third party at the price specified in article 9.6.2.3.

9.6.4 During the three (3) month period following Completion, the Company, one or more of the A Shareholders, shall be entitled upon fourteen (14) days written notice to BLACKSTONE to acquire all or some of the C Shares at a price per C Share equal to the Original Equity Acquisition Value.

9.6.5 From the date which is more than three (3) months after Completion, the Company or one or more of the A Shareholders shall be entitled upon fourteen (14) days written notice to BLACKSTONE to acquire all (but not some only) of the C Shares at a price per C Share equal to the Original Equity Acquisition Value plus such amount as the parties may agree under any applicable Shareholders' Agreement.

9.6.6 On the expiry of the written notice period referred to in article 9.6.3, BLACKSTONE shall be bound and hereby undertakes to effect a transfer of such C Shares to the transferee.

Art. 10. Redemption of shares. The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 15.

Art. 11. Death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 12. Management.

12.1 Number and powers of Directors

The Company is managed by one or more Directors. If several Directors have been appointed, they will constitute a board of Directors. The number of Directors of the Company shall not exceed seven (7) without prior Investor Consent. The Director(s) need not to be shareholders. The Director(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the Directors will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board.

The Company shall be bound by the sole signature of its single Director, and, in case of plurality of Directors, by the joint signature of any two members of the Board or by the sole or joint signature of any person(s) to whom special powers have been granted, but within the limits of such powers.

12.2 Corporate Manager Directors

a) The Corporate Manager is entitled to have one (1) representative on the Board of the Company and, to that effect, the Corporate Director shall be entitled by notice in writing to the Company to present the name of the relevant individual for the appointment or replacement of the Corporate Manager Director. Any person so appointed shall be the Corporate Manager Director,

b) The Majority A Holders are entitled, as the case may be, to request the dismissal of the Corporate Manager Director on the termination of the Corporate Director's appointment in accordance with any applicable Shareholders' Agreement and, to that effect, the Majority A Holders shall be entitled by notice in writing to the Company to present the name of the Corporate Manager Director for removal.

12.3 Investor Directors

a) So long as an Initial Investor and its Permitted Transferees (other than these set out in article 9.2.1.7) owns not less than seven point five per cent (7.5%) of the A Shares, each such person shall have the right to have one (1) representative on the Board of the Company and, to that effect, the Initial Investor shall be entitled by notice in writing to the Company to present the name of the relevant individual for appointment or replacement of such representative.

b) Any other A Shareholder who owns not less than fifteen per cent (15%) of the A Shares shall have the right to have one (1) representative on the Board of the Company and, to that effect, such A Shareholder shall be entitled by notice in writing to the Company to present the name of the relevant individual for appointment or replacement of such representative.

c) Each such representative nominated under articles a) and b) shall be an Investor Director.

12.4 C Director

So long as BLACKSTONE holds not less than seven point five per cent (7.5%) of the Shares, it shall have the right to have one (1) representative on the Board of the Company and, to that effect, BLACKSTONE shall be entitled by notice in writing to the Company to present the name of the relevant individual for appointment or replacement of such representative. Any person so nominated shall be the C Director.

12.5 Non-Executive Director

A majority of the Investor Directors shall have the right to have one (1) representative on the Board of the Company and, to that effect, such Investor Directors shall be entitled by notice in writing to the Company to present the name of the relevant individual for appointment or replacement of such representative. Any person so nominated shall be the Non-Executive Director.

12.6 Shareholder Resolutions

Once the Company receives a written notice pursuant to articles 12.2 to 12.5, the Company shall procure that the Shareholders shall hold a general meeting and pass a shareholder resolution considering the appointment or replacement proposed in such notice within a reasonable period of time.

12.7 Chairman

a) The chairman of the Board shall be such Director as may from time to time be proposed as such by a majority vote of the Investor Directors. The chairman shall not have a casting vote on any decision of the Board.

b) If, for any reason, the chairman does not attend a Board meeting, a chairman pro tempore shall be appointed by the members of the Board attending such Board meeting. The chairman pro tempore shall be chosen from among the Investor Directors.

c) The chairman and the chairman pro tempore shall not be resident in the United Kingdom and will not be based full-time in the United Kingdom

12.8 Appointment of Investor Directors to Committees and to Subsidiary Boards

Each Investor Director and the C Director shall be entitled to be appointed to the boards of such subsidiaries of the Company as he may require and to such committees of the boards of such Group Companies as he may require.

12.9 Observers

a) Each Investor who is entitled to nominate a person for appointment as an Investor Director may appoint an observer to the Board instead of, but not in addition to, nominating a person for appointment as an Investor Director or C Director, as the case may be save that an Initial Investor shall be entitled to nominate an Observer in addition to any person nominated as an Investor Director.

b) BLACKSTONE may appoint an Observer to the Board (in accordance with any shareholders agreement which may be entered from time to time), save that if BLACKSTONE is entitled to nominate a C Director for appointment under article 12.4, the appointment of an Observer shall be instead of but not in addition to nominating a person for appointment as the C Director.

c) Subject to paragraph (d) below, any Observer so appointed shall be given, and shall be entitled to access to, the same documents and information as a Director of the Company and shall be entitled to receive notice of and attend, but not to vote at, board meetings of the Company. This right shall extend to meetings of the boards of such subsidiaries of the Company as the observer may specify and to meetings of such committees of the boards of such Group Companies as he may specify.

d) If BLACKSTONE is not entitled to nominate a person for appointment as a C Director but has appointed an Observer, such Observer shall not be entitled to receive any documents or information relating to any matter which the Board (excluding for these purposes the C Director) reasonably concludes is, or is likely to be, a matter where there is a material conflict of interest between the Company (or a Group Company) and BLACKSTONE or Funds managed by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (a relevant matter), nor shall such Observer be present at any part of a board or committee meeting of any Group Company when a relevant matter is discussed.

12.10 Board Meetings

a) The majority of the Board will be non-resident in the United Kingdom for UK tax purposes and will not be based full-time in the United Kingdom.

- b) Unless otherwise decided by the Board or by a majority of the Directors with, in either case, Investor Consent:
- i. the Board shall meet no less frequently than once per calendar quarter of each year;
 - ii. at least fifteen (15) Business Days' notice of each meeting of the Board, and the location in Luxembourg where such meeting is to be held, shall be given to the Directors and any Observers;
 - iii. an agenda and copies of any appropriate supporting papers shall be sent to each Director and Observer not later than three (3) Business Days prior to the date of each Board meeting;
 - iv. meetings of the Board will be held at the location specified in the notice contemplated by article 12.10b) ii) above and conducted in English;
 - v. minutes of each Board meeting written in English shall be circulated to each Director, Observer and Investor no later than ten (10) Business Days after the relevant meeting;
 - vi. where an Investor Director or the C Director is a member of, or where an Observer has specified that he wishes to participate in meetings of, a board of a Group Company other than the Company or a committee of the board of any Group Company, the provisions set out at articles 12.10b)ii) to 12.10b)v) above shall apply to any meeting of such board or committee;
 - vii. the quorum for meetings of the Board shall be three (3) Directors, at least two (2) of whom must be Investor Directors, save that if a quorum is not present at the time for which the meeting was called or ceases to be present thereafter, the meeting shall be adjourned to the day ten (10) Business Days from the date of the first meeting at the same time and place, and at such adjourned meeting those Directors (being at least two (2)) who are present at such adjourned meeting shall constitute a quorum save that the C Director and the Corporate Manager Director shall, in no circumstances, constitute a quorum;
 - viii. the resolutions of the Board shall be adopted by the majority of the Directors present or represented;
 - ix. any Director may act at any meeting of the Board by appointing in writing another Director as his proxy, provided that no person who is tax-resident in the United Kingdom or based full-time in the United Kingdom may be appointed as a proxy;
 - x. Any Director may act at a meeting of the Board by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy. A Director, other than a Director who is physically present in the United Kingdom or Germany, may also participate in a meeting of the Board by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a Director in a meeting of the Board by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the Board will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the Directors, present or represented at the board meeting, or by the chairman of the Board, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting; and
 - xi. resolutions signed by all Directors will be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held, provided that no resolution will be effective if signed by a Director present in the United Kingdom or Germany or in any other jurisdiction specified from time to time by the Board. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or telefax. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the Board held by way of such circular resolutions will be deemed to be held in Luxembourg.

Art. 13. Liability of the Director(s). The Director or the Directors (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. General meetings of the Shareholders. An annual general meeting of the Shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of Shareholders can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the Shareholders. In this case, each Shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

Art. 15. Shareholders' voting rights, quorum and majority.

15.1 The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

15.2 In case of a plurality of shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his Shareholding.

15.3 Subject to article 15.5 below, collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

15.4 However and subject to article 15.5 below, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

15.5 Notwithstanding any other provisions under the Articles, the following matters shall exclusively be undertaken with Investor Consent:

a) Corporate affairs

(i) Any amendment to the constitutional documents of the Company or any Group Company.

(ii) Any alteration of the Financial Year end or of the accounting policies or practices of any Group Company.

(iii) Any variation in the authorised or issued share capital (or the rights attaching to it or any class of it) of any Group Company (other than pursuant to the exercise of subsisting rights) or the creation of any options or other rights to subscribe for or to convert into shares in such a company or the variation of, or the exercise of any discretion in relation to, the terms of issue of shares in any Group Company.

(iv) Any variation in the issued debt securities (or the rights attaching to it or any class of it) of any Group Company other than pursuant to the exercise of subsisting rights or the creation of any options or other rights to subscribe for or to convert into debt securities in such a company or the variation of, or the exercise of any discretion in relation to, the terms of issue of debt securities in any Group Company.

(v) The declaration or distribution of any dividend, profit dependent interest or other payment (whether in cash or in specie) out of the distributable reserves of any Group Company (other than to another member of its Wholly-Owned Group) or the reduction of any other reserve of any Group Company.

(vi) The exercise by the Board or any committee thereof of any discretion, power, authority or consent in connection with the transfer of shares in the Company or the determination of a price for the transfer of shares in the Company.

(vii) Any change in the auditors of any Group Company.

(viii) The appointment or removal from office of any Director of any Group Company (other than a Corporate Manager Director, an Investor Director or a Non-Executive Director) or the appointment by any such Director of an alternate,

(ix) Save as set out in article 12.10, the appointment or removal of any Director to or from any committee of the Board or the establishment of terms of reference for any such committee,

(x) The appointment or removal from office of the Chief Executive Officer or the Chief Financial Officer of the Company or any Group Company,

(xi) Other than in connection with an Exit, the liquidation, winding-up or dissolution of, or the initiation of any bankruptcy, insolvency or other equivalent proceedings in any relevant jurisdiction with respect to, any Group Company,

b) Material changes

(i) The sale, transfer, leasing, licensing or disposal by any Group Company (other than to another member of its Wholly-Owned Group or any such transaction in the normal course of trading as described in the Business Plan or any duly approved amendments to such Business Plan involving an amount less than EUR 25,000,000.-) of all or a substantial part of its business, undertaking or assets whether by a single transaction or series of transactions, related or not.

(ii) The sale, transfer, leasing, licensing or disposal by any Group Company (other than to another member of its Wholly-Owned Group or any such transaction in the normal course of trading as described in the Business Plan or any duly approved amendments to such Business Plan involving an amount less than EUR 25,000,000.-) of all or a substantial part of its business, undertaking or assets whether by a single transaction or series of transactions, related or not.

(iii) The sale of all or substantially all of the voting securities of the Company then in issue, whether by a single transaction or series of transactions, related or not.

(iv) The transfer of any shares in the capital of any Group Company (other than the Company) other than to another member of its Wholly-Owned Group or any such transfer in the normal course of trading as described in the Business Plan or any duly approved amendments to such Business Plan involving an amount less than EUR 25,000,000.-.

(v) The acquisition (whether by purchase, subscription or otherwise) by any Group Company of any share capital or loan capital of, or the entry into by any Group Company of any partnership or joint venture arrangement or merger with, any body corporate (other than another member of its Wholly-Owned Group) or any portfolio of properties involving an amount in terms of consideration paid by such Group Company or the aggregate value of the transaction to such Group Company in excess of EUR 25,000,000.-.

(vi) Any Listing that, based on the proposed listing price of the shares to be sold in such offering, values the implied value per square metre of the real properties owned by the Group Companies immediately following the completion of such Listing at an amount less than EUR 900.- such value being calculated by reference to the market value of the equity plus all liabilities divided by the total number of lettable square metres at Exit.

(vii) The making by any Group Company of any application or submission of any business plan to any person with a view to attracting additional or substitute finance for the Group or any part of it in an amount exceeding seventy per cent (70%) of the value of the real properties owned by such Group Company. For the purpose of this paragraph only, «Investor Consent» shall mean in addition, the consent of the holders of all of the A Shares.

(viii) Any material alteration (including cessation) to the general nature of the business of any Group Company.

c) Commitments

(i) The entry by any Group Company into capital commitments (which for this purpose shall include hire purchase, leasing, factoring and invoice discounting commitments) exceeding EUR 100,000.- in the case of any individual item or exceeding an aggregate of EUR 500,000.- in any one Financial Year but excluding those set out in the statement of projected capital expenditure included in the Business Plan or the Operating Budget for the relevant Financial Year which do not exceed EUR 2,000,000.-.

(ii) The entry into by any Group Company of any new borrowing facility with respect to an amount exceeding EUR 10,000,000.- (except as contemplated in the Business Plan, in any duly approved amendments or replacements thereof or in any duly approved Operating Budget), the variation in any material respect of the terms of any borrowing facilities or the issue or redemption of any loan capital prior to its due date, except that this paragraph shall not apply to borrowings between members of the same Wholly-Owned Group or to loan capital issued by one Group Company to another member of its Wholly-Owned Group,

(iii) The giving by any Group Company of any guarantee or indemnity (other than in relation to the supply of goods or services in the normal course of trading or as contemplated by the Business Plan) or the creation or issue by any Group Company of any debenture, mortgage, charge or other security (other than liens arising in the course of trading),

(iv) Save for the Initial Business Plan and the Business Plan and Operating Budget to be adopted at Completion, the adoption of any amendment to the Business Plan, the adoption of any new business plan in substitution of the Business Plan and the adoption of any Operating Budget or any amendment to any Operating Budget.

(v) The entry by any Group Company into any contract or arrangement (including mortgages or charges) which is unusual, onerous or otherwise outside the normal course of trading of the relevant Group Company,

(vi) The making of any payment by any Group Company otherwise than on an arm's length basis (including charitable and political donations),

(vii) The entry into by any Group Company of any commitment or arrangement which is material to the business of the Group,

(viii) The making by any Group Company of any loan (other than credit given in the normal course of trading, loans to employees in the normal course not exceeding EUR 50,000.- to any one employee or EUR 250,000.- in aggregate and loans made to other members of its Wholly-Owned Group),

d) Employees and related parties

(i) The material amendment of any terms of employment of any Senior Employee (including the terms of their bonus or other remuneration) or the employment or dismissal of a Senior Employee,

(ii) The establishment of any pension, profit sharing, bonus or incentive scheme for any Group Employees or the variation of the terms of such a scheme,

(iii) The entry by any Group Company into any collective bargaining or similar agreement with any trade union or employee body or the variation in any material respect of the terms of such an agreement.

(iv) The entry by any Group Company into any new, or the agreement by any Group Company to any amendment or variation to, or waiver of any term of, any existing, agreement, commitment or understanding with any shareholder of the Company or any person connected with such a shareholder.

e) Litigation

(i) The initiation and the subsequent conduct by any Group Company of any litigation, arbitration or mediation proceedings except for (i) debt collection conducted in the normal course of trading or (ii) proceedings where the amount claimed does not exceed EUR 1,000,000.-

(ii) The taking by any Group Company of any action in breach of any provision of the German Sale and Purchase Agreement.

f) Insurance

The entry into, termination or renewal on varied terms (save as to premium) of Directors and officers insurance for the Company, its Directors and officers.

g) General

(i) The agreement by the Company to any variation or modification to, or waiver of any right or claim under, any of the transaction documents the Company may enter into from time to time in respect with the Target Companies.

(ii) The entry into by any Group Company with any person (other than another member of its Wholly-Owned Group) of negotiations concerning any of the matters set out in this schedule.

(iii) The engagement of advisers (other than advisers in relation to matters within the normal course of business) by any Group Company.

(iv) Where any paragraph of this article refers to a fixed sum, the Company may increase such sum to whatever amount it deems fit with prior Investor Consent and, following any such increase, reduce it to whatever amount it deems fit provided it is no less than the amount specified in the relevant paragraph of this article.

Art. 16. Financial year. The Company's year starts on the 1st January and ends on 31st December of each year.

Art. 17. Financial statements. Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the Director, or in case of plurality of Directors, the Board prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. Appropriation of profits, reserves.

18.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. Subject to article 18.2 below, the Director, or in case of plurality of Directors, the Board may decide to pay interim dividends.

18.2 To the extent the Company makes a distribution (by dividend, profit dependent interest or other payment (whether in cash or in specie)) on the Shares other than in the event of an Exit, any such distribution shall be paid *pari passu*, unless otherwise provided in any applicable Shareholders' Agreement.

Art. 19. Liquidation. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 20. External Auditor(s). The operations of the Company shall be supervised by one or more independent external auditors (*réviseurs d'entreprises*). The external auditor(s) shall be appointed by the Board in accordance with the Securitisation Act 2004. The Board will determine their number, their remuneration and the term of their office.

Art. 21. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act and the Securitisation Act 2004 for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Sixth resolution

The Meeting hereby resolves to appoint the following persons for an unlimited period of time as from the date of this meeting:

1. Minna Merilainen, fond manager, having its professional address at 1 Poultry, London EC2R 8EJ, United Kingdom, born on 2 May 1965 in Oulu, Finland, as Investor Director
2. Anja Lakoudi, private employee, having its professional address at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, born on 23 December 1977 in Schlema, Germany, as Investor Director;
3. BRE/MANAGEMENT S.A., a public limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at L - 2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 96.323, as C Director;
4. Rolf Caspers, banker, having its professional address at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, born on 12 March 1968 in Trier, Germany, as Non-Executive Director; and
5. Michael Bickford, manager, having its professional address at Trolley Square, Suite 26C, Wilmington, Delaware 19806, born on 18 August 1973 in Greenwich, CT, USA as Corporate Manager Director.

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 5,400.-.

Nothing else being on the agenda, the Meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states hereby that at the request of the above appearing persons, this notarial deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the same appearing persons, and in the case of discrepancy between the English and the French versions, the English version shall prevail.

Whereas this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'année deux mille sept, en ce quatorzième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Paul Decker, Notaire, résidant à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

DEUTSCHE BANK AKTIENGESELLSCHAFT, une société constituée et existant en vertu des lois de la République Fédérale d'Allemagne, ayant son siège à l'adresse D-60325 Frankfurt am Main, Taunusanlage 12, inscrite au registre du commerce du tribunal local de Francfort-sur-le-Main sous le numéro HRB 30000, intervenant par l'intermédiaire de sa branche de Londres, dont le siège est sis au 1 Great Winchester Street, London EC2N 2DB, Royaume-Uni (DEUTSCHE BANK):

agissant en sa qualité d'associé unique de LION RESIDENTIAL HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée non cotée du Luxembourg constituée et existant en vertu des lois du Grand Duché du Luxembourg, dont le siège est sis

au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 125266, et constituée par acte du notaire soussigné en date du 22 février 2007 publié en date du 18 mai 2007 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no. C914,

ici représentée par M^e Alessandra Bellardi Ricci, avocate, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres et en date du juin 2007,

aux fins de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire de la Société (l'Assemblée).

Cette procuration ayant été signée ne varietur par son titulaire agissant au nom de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie, représentée tel qu'il est indiqué ci-dessus, a demandé au notaire soussigné de procéder à l'inscription des informations suivantes:

I. DEUTSCHE BANK est l'associé unique de la Société;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Réduction de la valeur nominale des parts sociales de la Société de leur valeur nominale actuelle de 50,- EUR (cinquante euros) à 1,- EUR (un euro) et augmentation corrélative du nombre des parts sociales de la Société de 500 (cinq cents) à 25.000 (vingt-cinq mille) parts sociales en vue de conserver le capital social de la Société au niveau de 25.000,- EUR (vingt-cinq mille euros);

2. Redésignation des 25.000 (vingt-cinq mille) parts sociales en 25.000 (vingt-cinq mille) parts sociales de catégorie A;

3. Augmentation du capital social de la Société du montant actuel de 25.000,- EUR (vingt-cinq mille euros) à 258.954,- EUR (deux cent cinquante huit mille neuf cent cinquante-quatre euros) au moyen de l'émission de 146.275 (cent quarante six mille deux cent soixante-quinze) parts sociales de catégorie A, ayant chacune une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) et de 87.679 (quatre-vingt sept mille six cent soixante-dix neuf) parts sociales de catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de 1,- EUR (un euro);

4. Souscription et paiement de l'augmentation du capital social spécifié au sous-paragraphe 3 ci-dessus;

5. Adoption des statuts constitutifs de la Société entièrement mis à jour en remplacement des statuts constitutifs existants de la Société;

6. Nomination de:

1. Minna Merilainen et Anja Lakoudi dans les fonctions d'Administrateur Investisseur;

2. BRE/MANAGEMENT S.A. dans les fonctions d'Administrateur;

3. Rolf Caspers au poste d'Administrateur externe; et

4. Michael Bickford au poste de Directeur de la Société administratrice,

pour une période illimitée à compter de la date de cette assemblée.

III. Ces faits étant exposés et l'Assemblée en ayant reconnu l'exactitude, et après délibération, l'Assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de réduire la valeur nominale des parts sociales de la Société de leur valeur actuelle de 50,- EUR (cinquante euros) à 1,- EUR (un euro) chacune et d'augmenter corrélativement le nombre des parts sociales de la Société de 500 (cinq cents) à 25 000 (vingt-cinq mille) pour maintenir le capital social de la Société au niveau de 25.000,- EUR (vingt-cinq mille euros).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de redésigner les 25.000 (vingt-cinq mille) parts sociales sous la forme de 25.000 (vingt-cinq mille) parts sociales de catégorie A.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'accroître le capital social actuel de la Société du montant actuel de 25.000,- EUR (vingt-cinq mille euros) à 258.954,- EUR (deux cent cinquante huit mille neuf cent cinquante-quatre euros) au moyen de l'émission de 146.275 (cent quarante six mille deux cent soixante-quinze) parts sociales de catégorie A, ayant chacune une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) et de 87.679 (quatre-vingt sept mille six cent soixante dix neuf) parts sociales de catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de 1,- EUR (un euro).

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions et paiements suivants correspondant à l'augmentation du capital social stipulée dans le cadre de la deuxième résolution ci-dessus, sous réserve de la mise à jour complète des Statuts constitutifs dont il est fait état dans le cadre de la quatrième résolution:

Nom de l'associé	Nombre de parts sociales	Montant de la souscription EUR
DEUTSCHE BANK AG, LONDON BRANCH	29.496 parts sociales de catégorie A	29.496,-

THE NORINCHUKIN BANK	38.926 parts sociales de catégorie A	38.926,-
COMMERCIAL UNION LIFE ASSURANCE COMPANY LIMITED	23.356 parts sociales de catégorie A	23.356,-
NORWICH UNION LIFE AND PENSIONS LIMITED	31.141 parts sociales de catégorie A	31.141,-
CGNU LIFE ASSURANCE LIMITED	23.356 parts sociales de catégorie A	23.356,-
VITUS TOPCO S.à r.l.	87.679 parts sociales de catégorie C	87.679,-
Total:	146.275 parts sociales A 87.679 parts sociales C	258.954,-

Le montant de 146.275,- EUR (cent quarante six mille deux cent soixante-quinze euros) a été contribué par un apport en espèces, dont la preuve a été apportée au notaire soussigné par un certificat de blocage émis par DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A..

La somme de 87.679,- EUR (quatre-vingt sept mille six cent soixante-dix-neuf euros) a été contribué par un apport en nature (i) d'un titre de créance de 42.867,- EUR (quarante deux mille huit cent soixante-sept euros) détenu par VITUS TOPCO S. À R. L. CONTRE BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.1 L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.2 L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.3-A L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D L.P. ET BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. 2 L.P. et (ii) d'un titre de créance de EUR 44.812 (quarante quatre mille huit cent douze euros) détenu par VITUS TopCo S. à r.l. contre BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS IV L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV.F L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL LE L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-A L.P., et BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-B L.P., les deux titres de créance ayant été émis le 14 juin 2007.

La valeur de l'apport susmentionnée a été apporté au notaire soussigné par un certificat d'évaluation du 14 juin 2007 émis par la gérance de VITUS TOPCO S. à r.l., restant attaché au présent acte.

L'apport de 258.954,- EUR (deux cent cinquante huit mille neuf cent cinquante-quatre euros) sera entièrement alloué au capital social de la Société.

Cinquième résolution

Suite à l'augmentation de capital et aux souscriptions et paiements correspondant aux troisième et quatrième résolutions ci-dessus, l'Associé unique et les nouveaux associés conviennent à l'unanimité décide de mettre à jour les statuts constitutifs dans leur intégralité de sorte qu'ils s'énoncent de la manière suivante:

«Définitions:

On entend par **Achèvement** le 15 juin 2007;

On entend par **Associé** chaque Associé des catégories A et C;

On entend par **Associé de catégorie A** un titulaire de parts sociales de catégorie A;

On entend par **Associé de catégorie C** un titulaire de parts sociales de catégorie C;

On entend par **Administrateur** tout administrateur ou gérant de la Société, qu'il s'agisse d'un Administrateur Investisseur, d'un Directeur d'entreprise administratrice ou d'un Administrateur de catégorie C en fonction du contexte;

On entend par **Administrateur de catégorie C** l'administrateur nommé en vertu de l'article 12.4.

On entend par **Administrateurs Directeurs** les administrateurs de la Société nommés en vertu de l'article 12.3;

On entend par **Administrateur externe** l'administrateur de la Société nommé en vertu des dispositions de l'Article 12.5;

On entend par Associés majoritaires de catégorie A les titulaires de plus de 50% des Parts sociales de catégorie A en circulation;

On entend par **Blackstone Entités** BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS IV L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV.F L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.1 L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.2 L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.3-A L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.E. L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D.2 L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-B L.P., BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-A L.P.;

On entend par **Blackstone** VITUS TOPCO S. à r. l., une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège est sis au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 125.023;

On entend par **Bloc de contrôle** dans le contexte d'une personne, la détention par cette personne et les personnes en relation avec celle-ci, de titres portant droit à l'exercice de plus de soixante-quinze pour cent (75%) du nombre total de votes susceptibles d'être exprimés lors des assemblées générales des associés d'une entité pour toutes, ou essentiellement toutes les questions, sauf disposition contraire du pacte d'associés;

On entend par **Budget d'exploitation**, dans le contexte de l'exercice social, le bilan consolidé prévisionnel, le compte de résultat et le tableau de financement pour le Groupe, ainsi que le tableau prévisionnel des dépenses d'investissement pour le Groupe et l'exercice social en question;

On entend par **Cessionnaire autorisé** dans le contexte d'une personne toute autre personne à laquelle celle-ci peut transférer des Parts sociales en vertu des dispositions de l'Article 9.2;

On entend par **Consentement de BLACKSTONE** :

(c) Le consentement ou l'approbation écrit(e) de BLACKSTONE; ou

(d) Le consentement ou l'approbation de l'Administrateur C accordé(e) par écrit ou lors d'une réunion du Conseil d'administration (ou d'un comité du Conseil d'administration) et dans chaque cas spécifiquement désigné(e) comme représentant le consentement de BLACKSTONE (de sorte que l'Administrateur C peut donner son consentement en relation avec une question en qualité d'administrateur, sans toutefois que ce consentement entre dans le champ de cette définition à moins que cela ne soit spécifiquement indiqué);

On entend par **Consentement de l'investisseur** :

(a) Si BLACKSTONE détient plus du nombre des Parts sociales correspondant à dix pour cent (10%) du capital social de la Société émis immédiatement à l'issue de l'Achèvement, le consentement écrit ou l'approbation écrite des titulaires d'au moins soixante-quinze pour cent (75%) des Parts sociales de catégorie A alors en circulation; et

(b) Si BLACKSTONE détient des Parts sociales en nombre égal ou inférieur au nombre d'Parts sociales correspondant à dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société immédiatement à l'issue de l'Achèvement, le consentement écrit ou l'approbation écrite des titulaires d'au moins 75% des Parts sociales de catégorie A et C alors en circulation (traitées comme s'il s'agissait d'une seule classe);

On entend par **Conseil** le conseil des administrateurs (gérants) de la Société;

On entend par **Cotation** l'admission à la cotation de toute action de participation de LION RESIDENTIAL (ou la Société) sur toute bourse d'investissement réglementée (dans les limites permises par la loi en vigueur);

Directeur de l'Entreprise administratrice prend le sens défini à l'article 12.2;

On entend par **Employés** les employés, personnes détachées, consultants, prestataires, cadres et administrateurs (autres que les Administrateurs Investisseurs, l'Administrateur de catégorie C et l'Administrateur externe) et les termes employé et emploi doivent être interprétés dans ce contexte;

On entend par **Employés du groupe** les employés du Groupe;

On entend par **Employé de niveau supérieur** un Employé du Groupe:

a) Relevant directement de l'autorité d'un administrateur d'une société du Groupe; ou

b) Dont la rémunération totale (à l'exclusion des avantages sociaux de toutes sortes et des bonus) est supérieure à 150.000,- EUR par an;

On entend par **Entreprise administratrice** l'entreprise administratrice initiale et toute autre personne susceptible de convenir de l'acceptation des termes du Pacte d'associés en cette qualité;

On entend par **Entreprise administratrice originale** CHAPELTON MANAGEMENT LLC, une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Delaware inscrite sous le numéro 4306231 et dont le siège sis à l'adresse Trolley Square, Suite 26C, Wilmington, Delaware 19806, Etats-Unis d'Amérique;

On entend par **Entreprise du Groupe** dans le contexte d'une entité toute personne morale:

(a) disposant d'une participation majoritaire directe ou indirecte;

(b) directement ou indirectement contrôlée par; ou

(c) sous contrôle direct ou indirect commun avec,

cette entité; et aux fins de cette définition, «contrôle» (et «participation majoritaire», «contrôlé par» et «sous contrôle commun») se rapportent au pouvoir direct ou indirect d'orienter ou d'infléchir la direction de la gestion et des polices d'une entité (par l'exercice de droits de vote, par contrat ou de toute autre manière);

On entend par **Exercice social** une période de douze (12) mois en référence à laquelle la Société prépare ses comptes vérifiés;

On entend par **Fait d'insolvabilité** :

(a) L'émission d'un ordre par un tribunal ayant compétence ou d'une résolution effective en vue de la dissolution de l'Entreprise administratrice (autre que par dissolution volontaire à des fins d'amalgame, de reconstruction ou de fusion dans des conditions préalablement approuvées par Consentement de l'investisseur); ou

(b) Le bénéficiaire d'une charge prend possession de, ou un administrateur ou un administrateur judiciaire ou un syndic ou liquidateur est nommé sur l'intégralité (ou l'essentiel) de l'entreprise ou de la propriété de l'Entreprise administratrice, à moins que celui-ci soit révoqué, suspendu, remercié ou ne fasse l'objet d'une décharge dans un délai de 30 jours;

On entend par **Fonds** une société d'investissement à capital variable, un fonds ouvert, une société d'investissement, un partenariat limité, un partenariat général, ou tout autre dispositif d'investissement collectif ou professionnel (tel que ce concept est défini à l'Article 19(5)(d) de la loi UK Financial Services and Markets Act 2000 (Promotion des marchés financiers) Ordre 2005), une société à actif net élevé, une association non constituée en société ou une fiducie à valeur

élevée telles que définies dans le cadre de l'Article 49(2)(a) à (c) de la loi UK Financial Services and Markets Act 2000 (Promotion des marchés financiers) Ordre 2005), une caisse de retraite, un fonds de retraite, une compagnie d'assurance, un fonds d'accident, une personne autorisée à cet effet en vertu de la loi UK Financial Services and Markets Act 2000 ou toute entreprise ou autre entité, dont les actifs sont gérés dans chaque cas de manière professionnelle à des fins d'investissement;

On entend par **Groupe** la Société et ses filiales éventuelles et par **Société du groupe** l'une quelconque de ces sociétés;

On entend par **Groupe détenue à part entière** dans le contexte d'une société cette société, toutes ses filiales détenues à part entière, toutes les sociétés de portefeuille dont elle est filiale détenue à part entière et toutes les autres filiales détenues à part entière de chacune de ces sociétés de portefeuille.

On entend par **Investisseurs** les Investisseurs initiaux et toute autre personne susceptible de convenir des conditions du Pacte d'associé en qualité d'investisseur;

On entend par **Investisseurs initiaux** Deutsche Bank AG, London Branch, The Norinchukin Bank, Commercial Union Life Assurance Company Limited, Norwich Union Life and Pensions Limited et CGNU Life Assurance Limited et, à ces fins, Commercial Union Life Assurance Company Limited, Norwich Union Life and Pensions Limited et CGNU Life Assurance Limited constituent conjointement un Investisseur initial;

On entend par **Investisseurs majoritaires** les Investisseurs ayant convenu d'acheter un certain nombre des Parts sociales A représentant une majorité du nombre total de Parts sociales de catégorie A;

On entend par **Jour ouvrable** un jour (autre qu'un samedi ou dimanche) au cours duquel les banques sont généralement ouvertes à Londres et au Luxembourg pour des opérations ordinaires;

On entend par **Juste prix** :

(a) Le prix que ce cabinet de comptables ou une personne offrant des qualifications semblables susceptible d'être nommée par le Conseil d'administration avec le Consentement des Investisseurs à cette fin (Évaluateurs) précise par écrit et correspondant à son opinion à la juste valeur des Parts sociales en question dans le cadre d'une opération de vente entre un vendeur consentant et un acheteur consentant, sachant que dans le cadre de la détermination de cette juste valeur, il sera en particulier demandé aux Évaluateurs de:

(i) prendre en compte les droits et restrictions applicables à ces Parts sociales en ce qui concerne le revenu, le capital et le droit de vote, mais de ne pas prendre en considération tout autre droit spécial ou toute autre restriction particulière correspondant à ces Parts sociales;

(ii) méconnaître la part majoritaire ou minoritaire correspondant à ces Parts sociales;

(iii) prendre en compte à leur appréciation la valeur de toute offre de bonne foi susceptible d'avoir été reçue en vue de l'achat des Parts sociales en question ou toute cotation en bourse imminente; et

(iv) prendre pour hypothèse la continuité de l'exploitation de la Société; ou

(b) tout autre prix le cas échéant convenu entre le cédant et le Conseil d'administration avec le Consentement de l'Investisseur;

On entend par **LION RESIDENTIAL** LION RESIDENTIAL S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand Duché du Luxembourg, dont le siège est sis au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 125.263;

On entend par la **Loi sur les Sociétés** la loi portant sur les entreprises commerciales en date du 10 août 1915 telle que modifiée;

On entend par **Luxembourg** le Grand-Duché du Luxembourg;

Notification de suite (Drag Along Notice) prend le sens qui lui est attribué à l'article 9.5;

On entend par **Observateur** un observateur nommé en vertu des dispositions de l'Article 12.9;

On entend par **Pacte d'associés** tout contrat d'associé en relation avec la Société susceptible d'être conclu en tant que de besoin entre la Société, les Investisseurs, l'Entreprise administratrice originale, BLACKSTONE, et d'autres le cas échéant;

On entend par **Participation** le nombre de Parts sociales détenues par un Associé exprimé en pourcentage du nombre total de Parts sociales;

On entend par **Parts sociales** les parts sociales des catégories A et C du capital de la Société;

On entend par **Parts sociales A** les parts sociales de catégorie A de 1,- EUR chacune constituant le capital de la Société

On entend par **Parts sociales C** les parts sociales de catégorie C d'un montant de 1,- € chacune constitutive du capital de la Société;

On entend par **Part sociale avec droit de participation** toute part sociale autre qu'une part sociale qui, eu égard au dividende ou au capital, ne porte que le droit de participation qu'à hauteur d'un montant spécifié de distribution;

On entend par **Personne non autorisée** (a) toute personne ayant été condamnée dans le cadre de procédures criminelles (i) pour tout acte de terrorisme ou (ii) tout crime faisant intervenir des actes frauduleux, le détournement de fonds, le vol ou la malhonnêteté et (b) toute personne déchu du droit de détention de titres directs ou indirects sur un bien immobilier;

On entend par **Plan stratégique** le plan d'affaires en relation avec le groupe;

On entend par **Plan stratégique initial** le plan d'affaire devant être adopté par la Société à l'Achèvement;

On entend par **Réorganisation** :

(a) une réorganisation du capital social de la Société (en particulier l'insertion d'une nouvelle société mère au-dessus de la Société) n'ayant pas pour effet de changement significatif au niveau des intérêts économiques et droits de vote relatifs des Associés de la Société ou des droits de ceux-ci en vertu de ce contrat; et

(b) une réorganisation du capital social de LION RESIDENTIAL (en particulier l'insertion d'une nouvelle société mère au-dessus de LION RESIDENTIAL) n'ayant pas pour effet de changement significatif au niveau des intérêts économiques et droits de vote relatifs de la Société dans LION RESIDENTIAL.

On entend par la **Société** LION RESIDENTIAL HOLDINGS S. à r. l., une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché du Luxembourg, dont le siège est sis au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 125.266;

On entend par **Société affiliée**, en relation avec une partie:

(a) Une entreprise du groupe de cette partie, dans la mesure toutefois où la Société et les entreprises de son groupe ne sont pas réputées faire partie des Sociétés affiliées de toute partie;

(b) Tout associé commandité, commanditaire, fiduciaire, cadre, conseiller ou représentant de cet Associé (ou de toute entreprise du groupe de cette partie) ou une entité contrôlant, ou une entreprise du groupe de cet associé commandité, commanditaire, fiduciaire, cadre, conseiller ou représentant;

(c) Tout Fonds ou toute société conseillé(e) par, ou dont les actifs sont en tant que de besoin gérés par la partie ou toute personne à laquelle il est fait référence au (a) ou (b) ci-dessus; et

(d) Tout Fonds ou toute société dont cette partie ou toute personne à laquelle il est fait référence au (a) ou (b) ci-dessus est un associé commandité, fiduciaire, cadre, conseiller ou représentant;

On entend par **Sociétés cibles** BRE/GEWVG GmbH, BEAMTEN-BAUGESELLSCHAFT BREMEN GmbH, BREMISCHE GESELLSCHAFT FÜR STADTERNEUERUNG, STADTENTWICKLUNG UND WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT GmbH, GAB GLADBACHER BAUGESELLSCHAFT GmbH, GEWVG GmbH, KIELER WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT GMBH, RSTE OBJEKTGESELLSCHAFT WOHNANLAGEN FÜR CHEMNITZ GmbH and VITUS GmbH;

On entend par **Sociétés du Luxembourg** BRE/BERKELEY 1 S.à r.l. et BRE/BERKELEY 2 S.à r.l.; toutes deux des sociétés à responsabilité limitée constituées en vertu des lois du Luxembourg, dont le siège est sis au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, toutes deux inscrites au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous les numéros B 104.657 et B 104.659 respectivement;

On entend par **Sortie** :

(a) Une cotation en bourse;

(b) La vente de l'intégralité ou d'une portion substantielle des titres portant droit de vote de la Société, ou, suivant le cas, de LION RESIDENTIAL alors en circulation;

(c) (i) en relation avec la Société, la fusion de la Société avec toute autre entité en conséquence de laquelle les Associés cessent immédiatement avant cette opération de détenir une majorité des parts sociales portant droit de vote de l'entité survivante de cette opération; ou

(ii) en relation avec LION RESIDENTIAL, la fusion de LION RESIDENTIAL avec toute autre entité en conséquence de laquelle la Société cesse de détenir une majorité des parts sociales portant droit de vote de l'entité survivante de cette opération immédiatement à la suite de sa conclusion et l'un quelconque des événements décrits aux paragraphes (a), (b) ou (d) intervenant en relation avec cette entité survivante; ou

(d) La cession dans le cadre d'une ou plusieurs opérations des actifs ou activités du groupe dans leur intégralité ou de manière substantielle (en particulier à la suite d'une opération de vente ou de transfert des parts sociales dans les sociétés du groupe en conséquence de laquelle une tierce partie détient une participation majoritaire dans le Groupe);

On entend par **Statuts** les statuts constitutifs de la Société tels qu'ils ont été adoptés par la Société à la suite de leur rédaction, dans leur version éventuellement modifiée; et

On entend par **Valeur comptable d'acquisition originale** 1,- €.

Art. 1^{er}. Nom. Il existe une société à responsabilité limitée du nom de LION RESIDENTIAL HOLDINGS S. à r. l. (la Société) présentant les caractéristiques d'une société de titrisation au sens de la loi du Luxembourg en date du 22 mars 2004 portant sur la titrisation (la Loi sur la Titrisation 2004).

Art. 2. Objet social. L'objet social de la société est de conclure, effectuer et servir d'intermédiaire à toute opération de titrisation permise dans le cadre de la Loi sur la Titrisation 2004.

A cet effet, la Société peut, inter alia, acquérir et assumer, directement ou indirectement les risques liés à la détention ou à la propriété de créances, comptes à recevoir et / ou autres biens ou actifs (en particulier des titres de toute sorte), mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels, et / ou des risques liés aux engagements ou responsabilités de tierces parties ou inhérents à l'intégralité ou une partie des activités entreprises par les tierces parties, en émettant des titres de toute sorte dont la valeur ou le rendement est lié(e) à ces risques. La Société peut assumer ou prendre en charge ces

risques au moyen de l'acquisition par tout moyen, de créances, comptes à recevoir et / ou actifs, de la garantie des responsabilités et ou engagements de tierces parties ou de tout autre engagement. La méthode utilisée pour déterminer la valeur des valeurs titrisées sera décrite dans la documentation pertinente à l'émission en question.

La Société peut, dans les limites prévues par la Loi sur la Titrisation 2004, procéder, dans la mesure où il s'agit d'opérations en relation avec des transactions de sécurisation, à (i) l'acquisition, la détention et la cession sous toute forme, par tout moyen, directement ou indirectement, des participations, droits et intérêts dans, et des obligations de, sociétés du Luxembourg et étrangères, (ii) l'acquisition au moyen de l'achat, de la souscription, ou par tout autre moyen, ainsi que le transfert par ventes, échange et de toute autre manière d'actions, d'obligations, d'obligations non garanties, de notes et d'autres titres ou instruments financiers de toute sorte (en particuliers les obligations ou parts ou unités émises par des fonds de placement commun du Luxembourg ou étrangers ou des engagements similaires et échangeables ou des titres convertibles) et des notes à recevoir, des créances ou autres facilités de crédits et contrats ou accords en relation avec ces titres, et (iii) la détention, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (comprenant, entre autres, les actifs auquel il est fait référence aux (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut emprunter sous toute forme. Elle peut contracter tout type de prêt et peut émettre (mais pas auprès du public) des obligations (en particulier des titres échangeables ou convertibles), des obligations non garanties, des certificats, actions, des bons de souscription d'obligations et tout type de dette ou d'actions, y compris dans le cadre d'un ou plusieurs programmes d'émission. La Société peut prêter des fonds, en particulier les produits de tout emprunt et / ou émission de titres, dans les limites prévues par la Loi sur la Titrisation 2004 et à condition que les prêts ou emprunts en question soient liés à des opérations de titrisation, à ses filiales, sociétés apparentées ou à toute autre société.

La Société peut, dans les limites prévues par la Loi sur la Titrisation 2004, donner des garanties portant sur ses actifs pour garantir les obligations qu'elle a assumées dans le cadre de la titrisation de ces actifs au bénéfice des investisseurs (dont leur fidéicommissaire ou mandataire, le cas échéant) et / ou de toute entité émettrice participant à l'opération de titrisation de la Société. La Société peut donner en nantissement, transférer, grever ou garantir de toute autre manière certains de ses actifs ou tous ses actifs, dans les limites permises par les dispositions de la Loi sur la Titrisation 2004 et en particulier en vertu de l'article 61(3)).

La Société peut convenir de, signer, livrer et exécuter des swaps, des contrats à termes standardisés ou de gré à gré, des instruments dérivés, des options, rachats, prêts d'actions et opérations semblables. La Société peut généralement employer toute technique et instrument en relation avec les investissements aux fins de leur gestion efficace, ce qui comprend, sans s'y limiter, les techniques et instruments conçus à des fins de protection des risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

Le Conseil peut créer un ou plusieurs compartiments (représentant les actifs de la Société en relation avec une émission de titres par la Société) correspondant à chaque partie distincte du patrimoine de la Société.

Les descriptions ci-dessus s'entendent au sens le plus large et leur liste n'est pas limitative. L'objet de l'entreprise comprend également toute opération ou tout accord conclu(e) par la Société, dans la mesure où cette opération ou cet accord n'est pas incompatible avec les objets précédemment énumérés.

En général, la Société peut prendre toute participation majoritaire et mesure de supervision et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile en vue de l'accomplissement et de la promotion de ses missions dans toute la mesure permise dans le cadre de la Loi sur la Titrisation 2004.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une période illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social est sis dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré vers tout autre endroit du Grand Duché du Luxembourg par une résolution d'une assemblée générale extraordinaire de ses associés. Il peut être transféré dans les limites de la municipalité par une résolution du Conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des branches, à la fois au Luxembourg et à l'étranger.

Art. 5. Capital social. Le capital social souscrit de la société est fixé à 258.954,- EUR (deux cent cinquante huit mille neuf cent cinquante-quatre euros) au moyen de l'émission de 171.275 (cent soixante et onze mille deux cent soixante-quinze) Parts sociales de catégorie A, ayant chacune une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) et de 87.679 (quatre-vingt sept mille six cent soixante-dix neuf) Parts sociales de catégorie C, ayant chacune une valeur nominale de 1,- EUR (un euro).

Art. 6. Modifications au capital social. Le capital social peut faire l'objet de modifications à tout moment par décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des Statuts constitutifs et à toute convention conclue par les associés en tant que de besoin.

Art. 7. Distribution des bénéfices. Chaque Part Sociale ouvre droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des Parts sociales en existence, sauf disposition contraire en vertu de tout Pacte d'Associé en vigueur.

Art. 8. Parts sociales indivisibles. Au regard de la Société, les Parts sociales de la Société sont indivisibles. Les copropriétaires nomment une seule personne en qualité de représentant auprès de la Société.

Art. 9. Transfert des Parts sociales.

9.1 En cas d'associé unique, les Parts sociales détenues par l'Associé unique sont librement transmissibles.

En cas de pluralité d'Associés, sous réserve de la clause 9.4 ci-dessous, le transfert des Parts sociales entre vifs à des tiers doit être autorisé par l'assemblée générale des Associés qui représentent au moins trois-quarts du capital versé de la compagnie. Aucune autorisation pareille n'est exigée pour un transfert des Parts sociales entre les Associés.

Le transfert des Parts sociales causa de mortis à des tiers doit être accepté par les Associés qui représentent trois-quarts des droits appartenant aux survivants.

En tout cas, les conditions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés seront applicables.

Si ainsi prévu aux termes d'un Accord des Associés (s'il y en a), la Société n'acceptera pas ou n'enregistrera pas un Transfert d'une Part sociale à un cessionnaire, si elle ne fait déjà partie à un tel Accord des Associés à moins qu'elle y adhère d'abord en tant qu'Associé.

En outre, la Société n'enregistrera pas un transfert d'une Part sociale et aucun associé ne transférera toute Part sociale si le transfert de ces Parts sociales:

(a) aboutira à l'infraction de toute loi régulièrement applicable ou les conditions de tout pays ou autorité gouvernementale en vertu desquelles une telle personne publiée avec ces Parts sociales n'est pas qualifiée pour détenir de telles Parts sociales; ou

(b) causera les Parts sociales d'être tenues par toute Personne Interdite. Sous réserve de la clause 9.4 ci-dessous et sauf consentement des titulaires de soixante-quinze pour cent (75%) des Parts sociales A relatif au transfert de toutes les Parts sociales C, la Société ne fera aucun transfert de Part sociale C jusqu'à ce que de telles Parts sociales C aient été re-désignées en tant que Parts sociales A, et chaque associé s'engage à obtenir la reddition de toute résolution appropriée d'associés en vue d'effectuer une telle re-désignation et de modifier les Statuts en conséquence.

9.2 Transferts Autorisés

9.2.1 Les transferts suivants des parts sociales A peuvent être rendus exempts des restrictions prévues à l'article 9.4:

9.2.1.1 un transfert de Parts sociales A à une personne qui doit tenir ces Parts sociales A en tant que mandataire du cédant;

9.2.1.2 un transfert de Parts sociales A par une nommée au propriétaire réel de ces Parts sociales A ou à un autre mandataire du même propriétaire réel;

9.2.1.3 un transfert de Parts sociales A par une personne morale à un autre membre de son Groupe en Propriété Exclusive;

9.2.1.4 un transfert des Parts sociales A tenues par ou au nom d'un Investisseur qui est un Fonds (y compris des sociétés d'investissement, sociétés en commandite simple, sociétés d'investissement à capital variable et arrangements de co-investissement) à:

(i) toute personne à tenir au nom de ce même Fonds (si comme mandataire, administrateur, gardien, directeur, associé-gérant ou autrement); ou

(ii) par une distribution en nature ou autrement sous la documentation ou les lois régissant ces Fonds à l'un des participants à ces Fonds ou leurs mandataires; ou

(iii) ou à toute personne à tenir au nom de tout autre Fonds qui a le même directeur d'entreprise ou gestionnaire de fonds; ou

(iv) une Filiale de ce Fonds ou le directeur de ce Fonds, chaque personne prévue aux articles (i) à (iv) étant un Cessionnaire apparenté au Fonds;

9.2.1.5 un transfert fait suivant l'émission d'un Avis de Forcer la Vente;

9.2.1.6 un transfert obligatoire exécuté conformément à l'article 9.3 ci-dessous; et

9.2.1.7 un transfert exécuté par DEUTSCHE BANK AG, branche de Londres, en deux ans d'Accomplissement de toute Part sociale A souscrite par DEUTSCHE BANK AG, branche de Londres, à l'Accomplissement par la syndication aux investisseurs professionnels à un prix par Part sociale A pas moins de la Valeur Originale d'Acquisition des Parts sociales, mais l'article 9.2.1.3 ne s'appliquera pas aux transferts des Parts sociales par un fidéicommissaire ou un mandataire.

9.2.2 Les transferts suivants des parts sociales de C peuvent être rendus exempts des restrictions de l'article 9.4:

9.2.2.1 un transfert exécuté suivant l'émission d'un Avis de Forcer la Vente;

9.2.2.2 un transfert obligatoire exécuté conformément à l'article 9.3 ci-dessous;

9.2.2.3 un transfert exécuté pendant les neuf (9) mois suivant l'Accomplissement

(Période de Blocage de BLACKSTONE) à un prix par Part Sociale équivalent à la Valeur Originale d'Acquisition des Parts sociales à un investisseur professionnel obtenu par DEUTSCHE BANK AG, branche de Londres, en liaison avec la syndication des Parts sociales C; et

9.2.2.4 un transfert exécuté conformément à l'article 9.6 ci-dessous.

9.2.3 A moins qu'autrement prévu ci-dessus, aucune personne ne sera autorisée à transférer ses Parts sociales avant le deuxième anniversaire de l'Accomplissement sauf en liaison avec une Sortie ou une Réorganisation qui a été dûment

approuvée selon des conditions légales applicables et les dispositions des Statuts et de tout Accord des Associés applicable, ou autrement avec le Consentement de l'Investisseur.

9.3 Transferts Obligatoires

9.3.1 Si une personne morale à laquelle les Parts sociales ont été transférées suivant l'article 9.2.1.3 cesse d'être un membre du même Groupe en Propriété Exclusive en tant que le cédant original, la personne détenant alors ces Parts sociales informera sans délai la Société qu'un tel cas est arrivé et, si le Conseil avec le Consentement de l'Investisseur se résout ainsi, il sera jugé comme avoir servi la Société avec un Avis de Transfert en ce qui concerne ces Parts sociales.

9.3.2 Si une personne à qui les Parts sociales ont été transférées suivant l'article 9.2.1.4 cesse d'être un Cessionnaire apparenté au Fonds du cédant original, la personne détenant alors ces Parts sociales informera sans délai la Société qu'un tel cas s'est arrivé et, si le Conseil avec le Consentement de l'Investisseur se résout ainsi, il sera jugé comme avoir servi la Société avec un Avis de Transfert en ce qui concerne ces Parts sociales.

9.3.3 Si une personne à tout moment essaye ou prétend à transférer une Part sociale autrement que conformément à ces Statuts, le détenteur de cette Part sociale, à moins que le Conseil avec le Consentement de l'Investisseur se résout autrement, sera jugé, juste avant l'essai, comme avoir servi la Société avec un Avis de Transfert en ce qui concerne une telle Part sociale.

9.3.4 Si un Avis de Transfert est jugé comme avoir été servi à la Société:

9.3.4.1 les dispositions du paragraphe 9.4 s'appliqueront aux Parts sociales et tout autre Avis de Transfert, précédemment émis à l'égard des Parts sociales en question, sera immédiatement révoqué;

9.3.4.2 le Prix Indiqué (comme défini à l'article 9.4.3) sera le Prix Raisonnable comme à une telle date que le Conseil avec le Consentement de l'Investisseur peut indiquer; et

9.3.4.3 la Société donnera avis, suivant l'article 9.4.4, dès que le Prix Indiqué sera vérifié.

9.4 Droits de Prémption

9.4.1 Sauf si autrement prévu par les Statuts, aucune personne ne sera autorisée à transférer ses Parts sociales sans les avoir d'abord offertes conformément à ce paragraphe. L'offre peut concerner tout ou partie seulement des Parts sociales du cédant proposant et sera faite par le détenteur ces Parts sociales (qui, sinon le cédant proposant, agira en tant que son agent) par avis écrit à la Société (un Avis de Transfert).

9.4.2 Sauf comme autorisé par l'article 9.2:

9.4.2.1 aucun Associé A, ou personne ayant droit à des Parts sociales A par transmission, peut émettre un Avis de Transfert pendant la période de deux ans suivant l'Accomplissement sans le Consentement de l'Investisseur; et

9.4.2.2 BLACKSTONE ne peut émettre un Avis de Transfert en ce qui concerne ses Parts sociales C avant le 30 juin 2008.

9.4.3 L'Avis de Transfert indiquera les Parts sociales offertes (Parts sociales offertes) et le prix auquel elles sont offertes (Prix indiqué).

L'Avis de transfert constituera la Société comme agent en vente des Parts sociales offertes à d'autres détenteurs de Parts sociales au Prix Indiqué. L'Avis de Transfert peut contenir une disposition que, sauf si toutes les Parts sociales Offertes sont vendues suivant ce paragraphe, aucune ne sera vendue. L'Avis de Transfert ne peut être révoqué à moins que le Conseil avec le Consentement de l'Investisseur décide autrement, pourvu que, cependant, le Conseil ne sera pas autorisé à révoquer un Avis de Transfert en ce qui concerne les Parts sociales C sans le consentement de BLACKSTONE.

9.4.4 A la réception de l'Avis de Transfert par la Société, cette dernière donnera avis, en sept (7) jours, à tous les détenteurs des Parts sociales (autre que le cédant proposant) du numéro et la description des Parts sociales Offertes et du Prix Indiqué. L'Avis invitera chacun des Associés à énoncer, par écrit à la Société en quatorze (14) jours, s'il est disposé à acheter une, et si oui, le nombre maximal des Parts sociales Offertes. La Société donnera, en même temps, une copie de l'avis au détenteur des Parts sociales Offertes. Une personne qui exprime une volonté d'acheter les Parts sociales Offertes est désignée ci-dessous en tant qu'Acheteur.

9.4.5 A l'échéance d'une période de quatorze (14) jours, la Société attribuera, suivant l'article 9.4.8, les Parts sociales Offertes aux acheteurs ou parmi eux et une telle attribution sera faite autant que possible comme suit:

9.4.5.1 Les Parts sociales Offertes seront attribuées tout d'abord aux Acheteurs qui détiennent des Parts sociales de la même classe que les Parts sociales Offertes (et dans le cas de concurrence seront attribuées parmi des acheteurs pareils proportionnellement au nombre des Parts sociales de la même classe que les Parts sociales Offertes détenues par eux), sauf que toutes les Parts sociales C, à cet effet, seront traitées en tant que Parts sociales A;

9.4.5.2 dans la mesure où toutes les Parts sociales Offertes demeurent non attribuées après exécution des demandes des Acheteurs qui sont détenteurs des Parts sociales de la même classe que les Parts sociales Offertes, ces Parts sociales Offertes restantes seront attribuées à tout autre Acheteur (et dans le cas de concurrence seront attribuées parmi ces Acheteurs proportionnellement au nombre des Parts sociales de la Société tenue par eux); et

9.4.5.3 si l'Avis de Transfert déclare que le cédant proposant n'est pas disposé à transférer une partie seulement des Parts sociales Offertes, aucune attribution ne sera faite à moins que toutes les Parts sociales Offertes soient assignées.

9.4.6 Sur l'attribution étant faite, la Société donnera les détails de l'attribution par écrit au détenteur des Parts sociales Offertes et chaque acheteur et, au quatorzième jour après que des détails pareils soient donnés, les Acheteurs, auxquels

l'attribution a été faite, seront engagés à payer le Prix d'Achat des, et accepter ou s'associer à un transfert des Parts sociales Offertes attribuées à eux respectivement et le détenteur des Parts sociales Offertes (agissant, si approprié, comme l'agent du cédant proposant) seront engagés, sur le paiement du Prix d'Achat, pour virer les Parts sociales Offertes aux Acheteurs respectifs à qui l'attribution a été faite.

9.4.7 Si, après l'échéance de la période de quatorze (14) jours prévue à l'article 9.4.5, les Parts sociales Offertes n'ont pas été attribuées conformément à ce paragraphe, le cédant proposant peut, sous réserve de l'article 9.4.8, à tout moment au cours d'une période de quatre-vingt-dix (90) jours après l'échéance de la période de quatorze (14) jours, transférer les Parts sociales Offertes non attribuées à toute personne et à tout prix (étant pas moins que le Prix Indiqué) pourvu que:

9.4.7.1 si l'Avis de Transfert contenait une disposition qui, à moins que toutes les Parts sociales Offertes soient vendues conformément à ce paragraphe, aucune ne sera vendue, il ne sera pas autorisé à transférer les Parts sociales Offertes à moins que toutes les Parts sociales Offertes soient ainsi transférées; et

9.4.7.2 la Société peut exiger, pour être satisfaite, que ces Parts sociales soient transférées conformément à une vente de bonne foi pour la considération indiquée dans le transfert sans aucune déduction, remise ou allocation à l'acheteur et, si pas tellement satisfaite ainsi, peut refuser d'approuver ou enregistrer le transfert.

9.4.8 Egalité de Traitement

Si toute attribution ou transfert à un Acheteur conformément à ce paragraphe 9.4 résulterait du fait que l'Acheteur obtienne ou augmente une participation majoritaire, alors avant et comme condition à un tel transfert, à moins que l'Acheteur soit un Investisseur ou un de ses Cessionnaires Autorisés, l'Acheteur, promptement après réception d'un avis de son attribution des Parts sociales Offertes conformément à l'article 9.4.6 ou avant l'accomplissement de tout transfert des Parts sociales Offertes conformément à l'article 9.4.7, fera une proposition à tous les autres détenteurs des Parts sociales pour acquérir toutes leurs Parts sociales aux conditions n'étant pas moins favorables que celles s'appliquant à son achat des Parts sociales Offertes, une telle offre à être faite par écrit et à rester ouverte pour acceptation pendant au moins 21 jours.

9.5 Forcer la Vente

Si les détenteurs de plus de soixante-quinze pour cent (7 %) des Parts sociales de toute classe (Parts sociales A et Parts sociales C étant traitées comme une seule classe) à l'exclusion de toutes Parts sociales détenues par le Cessionnaire (les Vendeurs à Forcer la Vente) proposent de virer toutes leurs Parts sociales de cette classe à toute personne (Cessionnaire), tous autres détenteurs des Parts sociales de cette classe (y compris qui toutes personnes qui deviennent des associés par l'exercice de tous les droits de souscription ou conversion) (les Vendeurs Obligatoires), si ainsi requis par les Vendeurs à Forcer la Vente par avis donné aux Vendeurs Obligatoires à tout moment avant le transfert proposé ou dans six (6) mois après le transfert proposé (un Avis de Forcer la Vente), vireront (à une telle date, étant pas plus tôt que la date du transfert par les Vendeurs à Forcer la Vente de leurs Parts sociales, comme peut être indiqué par les Vendeurs à Forcer la Vente dans l'Avis de Forcer la Vente ou autrement) toutes leurs Parts sociales de cette classe au Cessionnaire à des conditions pas moins favorables que celles qui s'appliquent au transfert par l'un des Vendeurs à Forcer la Vente pourvu que:

9.5.1 si les conditions s'appliquant au transfert par les Vendeurs à Forcer la Vente prévoient le paiement ou le remboursement par le Cessionnaire ou une autre personne des coûts marginaux déboursés et les dépenses des Vendeurs à Forcer la Vente encourus en liaison avec le transfert, cette condition ne sera pas tenue en compte en établissant si les conditions s'appliquant au transfert par les Vendeurs Obligatoires sont moins favorables que celles qui s'appliquent au transfert par les Vendeurs à Forcer la Vente;

9.5.2 les conditions s'appliquant au transfert par les Vendeurs Obligatoires incluront une entreprise du Cessionnaire en faveur des Vendeurs Obligatoires que ni elle ni aucune de ses personnes liées ni toute personne agissant par accord ou arrangement avec aucune d'entre elles n'a, pendant les six (6) mois précédents, acquis des Parts sociales de la même classe d'aucun des Vendeurs à Forcer la Vente ou des personnes liées à aucune d'entre elles à des conditions plus favorables que celles qui s'appliquent aux Vendeurs Obligatoires (sauf comme décrit à l'article 9.5.1); et

9.5.3 si le Cessionnaire est une personne liée à l'un des Vendeurs à Forcer la Vente, les droits des Vendeurs à Forcer la Vente conformément à ce paragraphe peuvent seulement être exercés si le Conseil a été avisé par des conseillers financiers de société estimés de corporation que les conditions s'appliquant au transfert des Parts sociales détenues par les Vendeurs Obligatoires sont justes et raisonnables.

9.6 Transferts des Parts sociales C

9.6.1 Pendant la Période de Blocage de BLACKSTONE (comme défini à l'article 9.2.2.3 ci-dessus), BLACKSTONE sera lié, toujours sujet à tout Accord des Associés applicable, d'effectuer un transfert autorisé conformément à l'article 9.2.2.3 de tel nombre de Parts sociales C en ce qui concerne les investisseurs qui avaient obtenu, conformément à l'article 9.2.2.3 pourvu que si un tel transfert a lieu après plus de trois (3) mois de l'Accomplissement, BLACKSTONE sera autorisé à maintenir une Part sociale C sauf si compensé pour tout prix d'achat (PPRP) autrement dû conformément à l'article 9.6.5.

9.6.2 Pendant la période qui va de la fin de la Période de Blocage de BLACKSTONE (comme défini à l'article 9.2.2.3 ci-dessus) jusqu'au 30 juin 2008, BLACKSTONE sera autorisé à transférer des Parts sociales C à un tiers pourvu que:

9.6.2.1 après un tel transfert et sauf comme prévue aux articles 9.6.1, 9.6.4 et 9.6.5, BLACKSTONE maintiendra une possession d'un certain nombre de Parts sociales plus que 10% du capital social émis de la Société juste après l'Accomplissement;

9.6.2.2 BLACKSTONE doit d'abord offrir de telles Parts sociales C aux Associés, proportionnellement à leurs possessions de Parts sociales A, par avis écrit; et

9.6.2.3 le prix par Part Sociale C à laquelle BLACKSTONE transférera des Parts sociales C à un associé A ou un tiers ne sera pas moins que la Valeur Originale d'Acquisition des Parts sociales ou un tel prix inférieur auquel le Consentement préalable de l'Investisseur a été donné.

9.6.3 Au cas où tout Associé A n'exercerait pas son droit de première offre conformément à l'article 9.6.2.2 par un avis à BLACKSTONE par écrit dans 14 jours de la réception d'une telle offre, et aucun autre Associé A a offert d'acquérir un certain nombre de Parts sociales C qui est au-dessus de son droit proportionnel, BLACKSTONE peut transférer toutes les Parts sociales C qui ne sont pas sujet d'aucune offre par un Associé A à un tiers au prix indiqué à l'article 9.6.2.3.

9.6.4 Pendant la période de trois (3) mois suivant l'Accomplissement, la Société, un ou plusieurs Associés A, seront autorisés par un avis écrit de quatorze (14) jours à BLACKSTONE d'acquérir toutes ou certaines Parts sociales C à un prix par Part sociale C équivalente à la Valeur Originale d'Acquisition des Parts sociales.

9.6.5 A partir de la date qui est plus de trois (3) mois après l'Accomplissement, la Société ou un ou plusieurs Associés A seront autorisés par un avis écrit adressé à BLACKSTONE dans un délai de quatorze (14) jours à acquérir toutes les (mais pas certaines seulement) Parts sociales C à un prix par Part sociale C équivalent à la Valeur Originale d'Acquisition des Parts sociales plus un tel montant auquel les parties peuvent convenir sur la base des termes de tout Accord applicable des Associés.

9.6.6 A l'échéance de la période par avis écrit visée à l'article 9.6.3, BLACKSTONE sera lié et s'engage par ceci à effectuer un transfert de telles Parts sociales C au cessionnaire.

Art. 10. Rachat des Parts sociales. La Société aura le pouvoir d'acquérir des Parts sociales dans ses propres fonds pourvu que la Société ait les réserves distribuables suffisantes à cet effet.

L'acquisition et la disposition par la Société des Parts sociales, tenues par elle dans son propre capital social, auront lieu en vertu d'une résolution et sur des modalités et des conditions à être décidées par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés. Le quorum et les conditions de majorité, applicables pour toute modification des statuts d'une société, s'appliqueront conformément à l'article 15.

Art. 11. Décès, suspension des droits civils, insolvabilité ou faillite des associés. Le décès, la suspension des droits civils, l'insolvabilité ou la faillite de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettront pas fin à la Société.

Art. 12. Gestion.

12.1 Nombre et pouvoirs des Directeurs

La Société est contrôlée par un ou plusieurs Directeurs. Si plusieurs Directeurs ont été nommés, ils constitueront un Conseil. Le nombre de Directeurs de la Société n'excédera pas sept (7) sans le Consentement préalable de l'Investisseur. Le(s) Directeur(s) n'a (ont) pas besoin d'être associé(s). Le(s) Directeur(s) est/sont nommé(s), révoqué(s) et remplacé (s) par l'assemblée générale d'associés, par une décision adoptée par des associés possédant plus de la moitié du capital social.

En faisant du commerce avec des tiers, les Directeurs auront tous les pouvoirs d'agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et d'effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes aux objets de la Société et pourvu que les dispositions de cet article 12 soient satisfaites.

Tous les pouvoirs, n'étant pas expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont la compétence du Conseil.

La Société sera liée par la signature unique de son Directeur seul, et, en cas de pluralité de Directeurs, par la signature collective de deux membres quelconques du Conseil ou par la signature unique ou collective de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été accordés, mais dans les limites de tels pouvoirs.

12.2 Directeurs Gérants d'Entreprise

a) Le Directeur d'Entreprise est autorisé à avoir un (1) représentant au Conseil de la Société et, à cet effet, le Directeur d'Entreprises aura droit, par avis écrit donné à la Société, de présenter le nom de l'individu approprié pour la désignation ou le remplacement du Directeur Gérant d'Entreprise. Toute personne ainsi nommée sera le Directeur Gérant d'Entreprise.

b) La Majorité des Titulaires A sont autorisés, selon le cas, à demander le renvoi du Directeur Gérant d'Entreprise à la conclusion de la désignation du Directeur Gérant d'Entreprise conformément à tout Accord d'Associés applicable et, à cet effet, la Majorité des Titulaires auront droit par avis écrit à la Société de présenter le nom du Directeur Gérant d'Entreprise pour le renvoi.

12.3 Directeurs Investisseurs

a) A condition qu'un Premier Investisseur et ses Cessionnaires Autorisés (autre que ces derniers présentés à l'article 9.2.1.7) possèdent au moins sept virgule cinq pour cent (7,5%) des Parts sociales A, toute personne pareille aura le droit

d'avoir un (1) représentant au Conseil et, à cet effet, l'Investisseur Initial aura droit par avis écrit à la Société de présenter le nom de l'individu approprié pour la désignation ou le remplacement d'un tel représentant.

b) Tout autre associé qui possède pas moins de quinze pour cent (15 %) des Parts sociales aura le droit d'avoir un (1) représentant dans le Conseil et, à cet effet, un tel associé aura le droit après notification par écrit à la Société de présenter le nom de l'individu approprié pour le rendez-vous ou du remplacement d'un tel représentant.

c) Tout représentant similaire nommé conformément aux articles a) et b) sera un Directeur Investisseur.

12.4 Directeur C

A condition que BLACKSTONE détient au moins de sept virgule cinq pour cent (7,5%) des Parts sociales, il aura le droit d'avoir un (1) représentant au Conseil et, à cet effet, BLACKSTONE aura le droit après notification par écrit donné à la Société de présenter le nom de l'individu approprié pour la désignation ou le remplacement d'un tel représentant. Toute personne ainsi nommée sera le Directeur C.

12.5 Directeur Externe

Une majorité des Directeurs Investisseurs auront le droit d'avoir un (1) représentant au Conseil et, à cet effet, de tels Directeurs Investisseurs auront le droit après notification par écrit donné à la Société de présenter le nom de l'individu approprié pour désignation ou remplacement d'un tel représentant. Toute personne ainsi nommée sera le Directeur Externe.

12.6 Résolutions des Associés

Dès que la Société reçoit un avis écrit conformément aux articles 12.2 à 12.5, la Société obtiendra que les Associés tiendront une assemblée générale et approuver une résolution des associés eu égard à la désignation ou le remplacement proposé dans une telle notification dans une période raisonnable.

12.7 Président

a) Le Président du Conseil sera un tel Directeur qui peut être proposé de temps en temps par un vote majoritaire des Directeurs Investisseurs.

Le Président n'aura pas une voix prépondérante sur aucune décision du Conseil.

b) Si, pour une raison, le Président n'assiste pas à une réunion du Conseil, un Président intérimaire sera nommé par les membres du Conseil assistant à une telle réunion du Conseil. Le Président intérimaire sera choisi parmi les Directeurs Investisseurs.

c) Le Président ou le Président intérimaire ne sera pas résident au Royaume-Uni et ne sera pas basé à plein temps au Royaume-Uni.

12.8 Désignation des Directeurs Investisseurs aux Comités et aux conseils d'administration subsidiaires

Tout Directeur Investisseur et le Directeur C seront autorisés à être nommés aux conseils d'administration des filiales de la Société selon sa demande et à de tels comités des conseils d'administration de telles Sociétés de Groupe selon sa demande.

12.9 Observateurs

a) Tout investisseur qui est autorisé à nommer une personne pour être désignée en tant qu'un Directeur Investisseur peut désigner un observateur au Conseil au lieu de, mais pas en plus de, nommer une personne pour être désignée en tant qu'un Directeur Investisseur ou Directeur C, selon le cas sauf si un Premier Investisseur sera autorisé à nommer un observateur en plus de toute personne nommée en tant que Directeur Investisseur.

b) BLACKSTONE peut désigner un observateur au Conseil (conformément à tout accord d'associés qui peut être conclu de temps en temps), sauf si BLACKSTONE est autorisé à nommer un Directeur C pour désignation conformément à l'article 12.4, la désignation d'un Observateur sera en lieu mais pas en plus de nommer une personne pour être désignée en tant que Directeur C.

c) Sous réserve du paragraphe (d) ci-dessous, tout Observateur ainsi désigné sera donné, et aura droit à l'accès aux mêmes documents et information qu'un Directeur de la Société et sera autorisé à en recevoir un avis et à assister à des assemblées du Conseil mais à n'y pas voter. Ce droit inclut les réunions des conseils d'administration de telles filiales de la Société comme l'observateur peut indiquer et aux assemblées de tels comités des conseils d'administration de telles Sociétés de Groupe comme il peut indiquer.

d) Si BLACKSTONE n'est pas autorisé à nommer une personne pour être désignée comme Directeur C mais a désigné un Observateur, un tel Observateur ne sera autorisé à recevoir aucun document ou information concernant tout sujet que le Conseil (excluant à cet effet le Directeur C) conclut raisonnablement qu'il est, ou est susceptible d'être, une question où il y a un conflit d'intérêt matériel entre la Société (ou une Société de Groupe) et BLACKSTONE ou Fonds contrôlé par les Associés Immobiliers de BLACKSTONE (un sujet pertinent), ni un tel Observateur sera présent à aucune partie d'une assemblée du conseil d'administration ou du comité de toute Société de Group quand un sujet pertinent est discuté.

12.10 Réunions du Conseil

a) La majorité des membres du Conseil ne seront pas résidents au Royaume-Uni pour les impôts du Royaume-Uni et ne seront pas basés à plein temps au Royaume-Uni.

b) Sauf si autrement décidé par le Conseil ou à une majorité des Directeurs avec le Consentement de l'Investisseur, dans un cas ou autre:

- i. le Conseil rencontrera fréquemment au moins une fois par trimestre civil de chaque année;
- ii. un préavis de quinze (15) jours ouvrables au moins pour chaque assemblée du Conseil, et la place à Luxembourg où une telle assemblée doit être tenue, sera donné aux Directeurs et à tous les Observateurs;
- iii. un ordre du jour et des copies de toutes les pièces à l'appui appropriées seront envoyées à tout Directeur et Observateur trois (3) jours ouvrables au plus tard avant la date de toute réunion du Conseil;
- iv. les réunions du Conseil seront tenues à la place indiquée dans l'avis considéré par l'article 12.10b) ii) ci-dessus et fait en anglais;
- v. les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil rédigés en anglais seront distribués à tout Directeur, Observateur et Investisseur au plus tard dix (10) jours ouvrables après la réunion pertinente;
- vi. dans la mesure où un Directeur Investisseur ou le Directeur C est un membre de, ou dans la mesure où un observateur a indiqué qu'il souhaite participer aux réunions d'un conseil d'administration d'une Société de Groupe autre que la Société ou un comité du conseil d'administration de toute Société de Groupe, les dispositions prévues aux articles 12.10b) ii) à 12.10b) v) ci-dessus s'appliquera à toute réunion d'un tel conseil d'administration ou comité;
- vii. le quorum pour les réunions du Conseil sera trois (3) Directeurs, desquels au moins deux (2) doivent être des Directeurs Investisseurs, sauf si un quorum n'est pas présent à l'heure à laquelle la réunion est convoquée ou cesse d'être présente ensuite, la réunion sera portée à dix (10) jours ouvrables à partir de la date de la première réunion à la même heure et place, et dans une telle réunion remise, ces Directeurs (étant au moins deux (2)) qui sont présents lors d'une telle réunion remise constitueront un quorum sauf si le Directeur C et le Directeur Gérant d'Entreprise, dans aucune circonstance, constitueront un quorum,
- viii. les résolutions du Conseil seront adoptées par la majorité des Directeurs présents ou sont représentés;
- ix. tout directeur peut agir lors de toute réunion du Conseil en désignant par écrit un autre Directeur en tant que sa procuration, à condition qu'aucune personne, qui est résidente fiscale au Royaume-Uni ou basée à plein temps au Royaume-Uni, ne puisse être désignée comme représentant;
- x. Tout directeur peut agir lors d'une réunion du Conseil en désignant par écrit ou par télécopie ou courrier électronique (E-mail) un autre Directeur en tant que son représentant. Un Directeur, autre qu'un Directeur qui est physiquement présent au Royaume-Uni ou en Allemagne, peut également participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par autres moyens de communication semblables permettant tous les Directeurs participant à l'assemblée à être identifiés et à délibérer. La participation par un Directeur à une réunion du Conseil, par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par autres moyens de communication semblables mentionnés ci-dessus sera jugée à être une participation en personne à d'une telle réunion et la réunion sera jugée à être tenue au siège social de la Société. Les décisions du Conseil seront enregistrées en procès-verbal à être tenu au siège social de la Société et à être signé par les Directeurs, présents ou à représentés à la réunion du Conseil, ou par le président du Conseil, si un a été désigné. Les procurations, le cas échéant, resteront attachées au procès-verbal de la réunion pertinente; et
- xi. les résolutions signées par tous les Directeurs seront valides et exécutoires de la même manière comme si approuvées à une réunion dûment convoquée et tenue, pourvu qu'aucune résolution ne soit efficace si signée par un Directeur présent au Royaume-Uni ou en Allemagne ou de toute autre juridiction spécifiée de temps en temps par le Conseil. De telles signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre ou télécopie. La date de telles circulaires de procuration sera celle de la dernière signature. Une réunion du Conseil tenue par le moyen de telles circulaires de procuration sera jugée être tenue à Luxembourg.

Art. 13. Responsabilité des Directeurs. Le Directeur ou les Directeurs (selon le cas) ne prennent, en raison de sa/leur position, aucune responsabilité personnelle par rapport à tout engagement valablement fait par lui/eux au nom de la Société.

Art. 14. Assemblées Générales des Associés. Une assemblée générale annuelle des Associés sera tenue au siège social de la Société, ou à une autre place de la municipalité de son siège social comme il peut être indiqué dans l'avis de convocation.

Autres assemblées générales des Associés peuvent être tenues à une telle place et heure comme il peut être indiqué dans les avis de convocation respectifs.

Tant que la Société n'a plus de vingt-cinq (25) Associés, les résolutions des Associés peuvent, au lieu d'être approuvées aux assemblées générales, être approuvées par écrit par tous les Associés. Dans ce cas, tout Associé recevra un projet explicite de résolution(s) à être approuvée(s), et votera par écrit (une telle voix à être prouvée par transmission de lettre ou télécopie ou courrier électronique (E-mail)).

Art. 15. Droit de vote des associés, quorum et majorité.

15.1 L'actionnaire unique prend tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

15.2 En cas de pluralité d'associés, tout Associé peut participer aux décisions collectives indépendamment du nombre d'Parts sociales, qu'il possède. Tout associé a le droit de voter proportionné à sa possession d'Parts sociales.

15.3 Sous réserve de l'article 15.5 ci-dessous, les décisions collectives ne sont valablement prises que si adoptées par des Associés possédant plus que la moitié du capital social.

15.4 Cependant et sous réserve de l'article 15.5 ci-dessous, les résolutions de modifier les Statuts peuvent être seulement adoptées par la majorité au nombre des Associés possédant au moins trois-quarts du capital social de Société et la nationalité de la Société peut seulement être changée par voix unanime, sous réserve des dispositions de la Loi sur les Sociétés.

15.5 Néanmoins toutes les autres dispositions conformément aux Statuts, les sujets suivants seront exclusivement entrepris avec le Consentement de l'Investisseur:

a) Affaires de l'entreprise

(i) Toute modification des documents constitutionnels de la Société ou de toute Société de Groupe.

(ii) Toute modification de la fin de l'exercice financier ou des polices de comptabilités ou des pratiques de toute Société de Groupe.

(iii) Tout changement du capital social autorisé ou publié (ou des droits y relatifs ou une de ses classes) de toute Société de Groupe (autre que conformément à l'exercice des droits existants) ou la création de toutes options ou d'autres droits de souscrire à ou de convertir en Parts sociales à une telle compagnie ou le changement, ou l'exercice de toute discrétion par rapport aux termes de l'émission des parts sociales de toute Société de Groupe.

(iv) Tout changement des titres de créance émises (ou des droits y relatifs ou une de ses classes) de toute Société de Groupe autre que conformément à l'exercice de droits existants ou la création de toutes options ou d'autres droits de souscrire à ou de convertir en titres de créance dans une telle Société ou le changement de, ou l'exercice de toute discrétion par rapport aux termes de l'émission des titres de créance à toute Société de Groupe.

(v) La déclaration ou la distribution de tout dividende, intérêt dépendant du profit ou autre paiement (soit en espèces ou pareille) hors des réservations distribuables de toute Société de Groupe (autre qu'à un autre membre de son groupe en propriété exclusive) ou la réduction de toute autre réserve de toute Société de Groupe.

(vi) L'exercice par le Conseil ou tout comité de toute discrétion, pouvoir, autorité ou consentement en relation avec le transfert des Parts sociales de la Société ou la détermination d'un prix pour le transfert des Parts sociales de la Société.

(vii) Tout changement des auditeurs de toute Société de Groupe.

(viii) La désignation ou le renvoi du bureau de tout Directeur de toute Société de Groupe (autre qu'un Directeur Gérant d'Entreprise, un Directeur Investisseur ou un Directeur Externe) ou la désignation d'un remplaçant par un tel Directeur.

(ix) Sauf comme prévu à l'article 12.10, la désignation ou le renvoi de tout Directeur à ou de tout comité du Conseil ou de l'établissement du mandat pour un tel comité.

(x) La désignation ou le renvoi du Chef de la Direction ou du Directeur Financier de la Société ou de toute Société de Groupe.

(xi) Autre qu'en relation avec une Sortie, la liquidation, cessation ou dissolution de, ou l'initiation de toute faillite, insolvabilité ou d'autres démarches équivalentes de toute juridiction pertinente en ce qui concerne toute Société de Groupe.

b) Changements matériels

(i) La vente, le transfert, le bail, l'autorisation ou la disposition par toute Société de Groupe (autre qu'à un autre membre de son Groupe en Propriété Exclusive ou une telle transaction en cours normal de commerce comme décrit dans le Plan d'Affaires ou tout amendement dûment approuvé à un tel Plan d'Affaires impliquant un montant moins de 25.000.000,- EUR) de toutes ou une action substantielle de ses affaires, entreprise ou actif soit par une seule transaction ou des séries de transaction, ayant rapport ou non.

(ii) La vente, le transfert, le bail, l'autorisation ou la disposition par toute Société de Groupe (autre qu'à un autre membre de son Groupe en Propriété Exclusive ou une telle transaction en cours normal du commerce comme décrit dans le Plan d'Affaires ou tout amendement dûment approuvé d'un tel Plan d'Affaires impliquant un montant moins de 25.000.000,- EUR) de toutes ou une action substantielle de ses affaires, entreprise ou actif par une seule transaction ou des séries de transactions, ayant rapport ou non.

(iii) La vente de toutes ou essentiellement toutes les valeurs mobilières assorties du droit de vote de la Société puis émission, soit par une seule transaction ou séries de transactions, ayant rapport ou non.

(iv) Le transfert de toutes parts sociales dans le capital social de toute Société de Groupe (autre que la Société) autre qu'à un autre membre de son Groupe en Propriété Exclusive ou un tel transfert dans le cours normal du commerce comme décrit dans le Plan d'Affaires ou toute modification dûment approuvée d'un tel Plan d'Affaires impliquant un montant moins de 25.000.000,- EUR.

(v) L'acquisition (soit par achat, souscription ou autrement) par toute Société de Groupe de tout capital social ou de capital d'emprunt, ou la conclusion par toute Société de Groupe de tout arrangement de société ou de société en participation ou de fusion avec toute personne morale (autre qu'un autre membre de son Groupe en Propriété Exclusive) ou de toute portefeuille des propriétés impliquant un montant en termes de rémunération payée par une telle Société de Groupe ou l'agrégat de la transaction à une telle Société de Groupe de plus de 25.000.000,- EUR.

(vi) Toute cotation qui, basée sur le prix de cotation proposé des Parts sociales à vendre dans une telle offre, évalue la valeur implicite par mètre carré des propriétés immobilières possédées par les Sociétés de Groupe juste après l'accomplissement d'une telle cotation à un montant moins de 900.00,- EUR, une telle valeur étant calculée en se référant à la valeur marchande des parts sociales plus toutes les responsabilités divisées par le nombre total de mètres carrés rentables à la Sortie.

(vii) Toute application ou soumission faite par toute Société de Groupe de tout plan d'affaires à toute personne en vue d'attirer des finances additionnelles ou de remplacement pour le Groupe ou toutes ses parts sociales d'un montant dépassant soixante-dix pour cent (70%)de la valeur des propriétés immobilières possédées par une telle Société de Groupe. Dans le but de ce paragraphe seulement, le «Consentement de l'Investisseur» signifiera, en outre, le consentement des titulaires de toutes les Parts sociales A.

(viii) Toute modification matérielle (y compris cessation) à la nature générale des affaires de toute Société de Groupe.

c) Engagements

(i) La conclusion par toute Société de Groupe d'engagements d'investissement (qui, à cette fin, incluront des engagements escomptant l'achat à crédit, le bail, la factorisation et la facture) dépassant 100.000,- EUR dans le cas de tout article individuel ou excédant un agrégat de 500.000,- EUR de tout exercice financier mais excluant ceux prévus au relevé des dépenses en immobilisations projetées incluses au Plan d'Affaires ou au Budget de Fonctionnement pour l'exercice financier pertinent qui ne dépasse pas 2.000.000,- EUR.

(ii) La conclusion par toute Société de Groupe de tout nouveau service d'emprunt en ce qui concerne un montant dépassant 10.000.000,- EUR (sauf comme considéré dans le Plan d'Affaires, de toutes modifications ou remplacements dûment approuvés ou à tout Budget de Fonctionnement dûment approuvé), la changement de tout respect matériel des termes de tous services d'emprunts ou l'émission ou la rédemption de tout capital d'emprunt avant son échéance, à moins que ce paragraphe ne s'appliquera pas aux emprunts entre les membres du même Groupe en Propriété Exclusive ou au capital d'emprunt émis par une Société de Groupe à un autre membre de son Groupe en Propriété Exclusive.

(iii) La provision par toute Société de Groupe de toute garantie ou indemnité (autre qu'en relation à l'approvisionnement de marchandises ou services dans le cours normal de commerce ou comme considéré par le Plan d'Affaires) ou la création ou l'émission par toute Société de Groupe de toute obligation, hypothèque, charge ou autre garantie (autre que les privilèges surgissant au cours du commerce).

(iv) Sauf pour le Plan Initial d'Affaires et le Plan d'Affaires et le Budget de Fonctionnement à être adoptés à l'Accomplissement, l'adoption de toute modification au Plan d'Affaires, l'adoption de tout plan d'affaires nouveau dans la substitution du Plan d'Affaires et à l'adoption de tout Budget de Fonctionnement ou toute modification à tout Budget de Fonctionnement.

(v) La conclusion par toute Société de Groupe de tout contrat ou arrangement (y compris hypothèques ou frais) qui est extraordinaire, onéreux ou autrement hors du cours normal de commerce de la Société de Groupe pertinente.

(vi) Tout paiement effectué par toute Société de Groupe autrement que sur base d'une transaction sans lien de dépendance (y compris donations charitables et politiques).

(vii) La conclusion par toute Société de Groupe de tout engagement ou arrangement qui est matériel aux affaires du Groupe.

(viii) Tout prêt fait par toute Société de Groupe (autre que le crédit donné dans le cours normal de commerce, des prêts aux employés dans le cours normal n'excédant pas 50.000,- EUR à tout employé ou 250.000,- EUR en agrégat et prêts faits à d'autres membres de son Groupe en Propriété Exclusive).

d) Employés et parties relatives

(i) La modification importante de tout terme d'emploi de tout Employé Principal (y compris les termes de leur prime ou toute autre rémunération) ou l'emploi ou le renvoi d'un Employé Principal.

(ii) L'établissement de tout programme de pension, de partage aux bénéfices, de prime ou d'incitation au rendement pour tous les Employés de Groupe ou le changement des termes d'un tel programme.

(iii) La conclusion par toute Société de Groupe de toute négociation collective ou accord semblable avec toute instance syndicale ou d'employés ou le changement de tout respect matériel des termes d'un tel accord.

(iv) La conclusion par toute Société de Groupe de toute modification ou changement nouveau, ou l'accord par toute Société de Groupe sur toute modification ou changement, ou renoncement de tout terme de tout accord, engagement ou arrangement existant avec tout associé de la Société ou de toute personne en relation à un tel associé.

e) Litige

(i) L'initiation et la conduite suivante par toute Société de Groupe de toutes démarches de litige, d'arbitrage ou de médiation sauf pour (i) le recouvrement des créances mené dans le cours normal de commerce ou (ii) les démarches où le montant réclamé n'excède pas 1.000.000,- EUR.

(ii) La prise par toute Société de Groupe de toute action en violation de toute disposition de l'Accord Allemand et la Convention d'Achat.

f) Assurance

La conclusion, résiliation ou renouvellement aux conditions diverses (sauf pour la prime) des Directeurs et l'assurance des dirigeants pour la Société, ses Directeurs et dirigeants.

g) Généralités

(i) L'accord par la Société sur tout changement ou modification, ou la renonciation de tout droit ou réclamation conformément à tout document de transaction, que la Société peut se conclure de temps en temps en ce qui concerne les Sociétés Visées,

(ii) La conclusion par toute Société de Groupe avec toute personne (autre qu'un autre membre de son Groupe en Propriété Exclusive) des négociations en ce qui concerne tout sujet prévu dans ce programme,

(iii) L'engagement des conseillers (autre que des conseillers en relation avec des sujets dans le cours normal des affaires) par toute Société de Groupe,

(iv) Là où tout paragraphe de cet article se rapporte à une somme fixe, la Société peut augmenter une telle somme à un montant qu'elle juge convenable avec Consentement préalable de l'investisseur et, après une telle augmentation, le ramener à un montant qu'elle juge convenable pourvu qu'il ne soit pas inférieur au montant indiqué dans le paragraphe pertinent de cet article.

Art. 16. Exercice financier. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Etats financiers. Chaque année, en référence au 31 décembre, les comptes sociaux sont établis et le Directeur, ou en cas de pluralité de Directeurs, le Conseil prépare un inventaire comprenant une indication de la valeur de l'actif et passif social.

Chaque Associés peut consulter l'inventaire et le bilan ci-dessus au siège social de la Société.

Art. 18. Affectation du bénéfice, réserves.

18.1 Les marges bénéficiaires brutes de la Société déclarées dans les comptes annuels, après la déduction des dépenses générales, l'amortissement et les dépenses représentent le résultat net. Un montant égal à cinq pour cent. (5%) des résultats nets de la Société est assigné à une réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve s'élève à dix pour cent. (10%) du capital social nominal de la Société. La balance des résultats nets peut être distribuée au(x) Associés proportionnés au sa/leur possession d'Parts sociales dans la Société. Sous réserve de l'article 18.2 ci-dessous, le Directeur, ou en cas de pluralité de Directeurs, le Conseil peut décider de payer des dividendes provisoires.

18.2 Si la Société fait une distribution (par dividende, intérêt dépendant du profit ou autre paiement (soit en espèces ou équivalent)) sur les Parts sociales autre qu'en cas d'une Sortie, une telle distribution sera payée pari passu, à moins qu'autrement prévu dans tout Pacte d'Associés.

Art. 19. Liquidation. A la cessation de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, désignés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 20. Auditeur(s) externe(s). Les opérations de la Sociétés seront dirigées par un ou plusieurs auditeurs externes indépendants (réviseurs d'entreprises). Un ou plusieurs auditeurs externes seront nommés par le Conseil conformément à la Loi de Titrisation 2004. Le Conseil déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur fonction.

Art. 21. Référence aux dispositions légales. La référence est faite aux dispositions de la Loi sur les Sociétés et de la Loi de Titrisation 2004 pour tous les sujets pour lesquels aucune disposition spécifique n'est faite en ces statuts de société.

Sixième résolution

L'assemblée désigne les personnes suivantes pour une période illimitée à partir de la date de cette assemblée:

1. Minna Merilainen, fund manager, ayant son adresse professionnelle à 1 Poultry, London EC2R 8EJ, Grande Bretagne, née le 2 mai 1965 à Oulu, Finlande en tant que Directeur Investisseur;

2. Anja Lakoudi, employée privée, ayant son adresse professionnelle à 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, née le 23 décembre 1977 à Schlema, Allemagne, en tant que Directeur Investisseur;

3. BRE/MANAGEMENT SA, société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.323, en tant que Directeur C;

4. Rolf Caspers, banker, ayant son adresse professionnelle à 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, né le 12 mars 1968 à Trèves, Allemagne, en tant que Directeur Externe; et

5. Michael Bickford, manager, ayant son adresse professionnelle au Trolley Square, Suite 26C, Wilmington, Delaware 19806, Etats-Unis d'Amérique, né le 18 août 1973 à Greenwich, CT, Etats-Unis d'Amérique en tant que Directeur Gérant d'Entreprise.

Evaluation des coûts

Le montant des dépenses par rapport à l'acte actuel est estimé à environ 5.400,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée s'est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par ceci que, sur demande des personnes apparaissant ci-dessus, ce contrat notarial est formulé en anglais, suivi d'une traduction française. Sur demande des mêmes personnes apparaissantes, et dans le cas de non-conformité entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Bellardi Ricci, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2007. Relation: LAC/2007/14208. — Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 2 juillet 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007115632/206/1698.

(070133210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

M&G Packaging s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 29.500.000,00.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 86.908.

Extrait des décisions du Conseil de Gérance du 1^{er} août 2007

- Le siège social de la société est transféré du 3, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115723/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI07198. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Franciacorta Property Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 102.990.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 31 août 2007

- Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115724/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-CI02753. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Cipriani International Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 65.527.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 31 août 2007

- Le siège social de la société est transféré du 3, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115725/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04917. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Cipriani International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 63.839.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 31 août 2007

- Le siège social de la société est transféré du 3, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115726/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04901. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Mossi & Ghisolfi Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 123.792.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 1^{er} août 2007

Le siège social de la société est transféré du 3, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115722/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI07201. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Sandia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.103.

—
NOTIFICATION

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 29 janvier 2007 de la société SANDIA S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Commissaire aux Comptes pour une durée indéterminée à partir du 17 janvier 2007:

MOORE STEPHENS STYLIANOU & Co, 58 Arch. Makarios III, avenue Iris Tower, 6th Floor, Office 602, 1075 Nicosia, Cyprus

2. Démission du Commissaire aux Comptes suivant à partir du 17 janvier 2007:

EURAUDIT S.à.r.l. 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SANDIA S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. / MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. / FIDES (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur / Administrateur / Administrateur
Signatures / Signatures / Signatures

Référence de publication: 2007116017/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06362. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Euroceanica Shipping Holding B.V./S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 218.000,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 103.207.

—
NOTIFICATION

Il résulte du Conseil de Gérance tenue au siège social en date du 20 juin 2007 de la société EUROCEANICA SHIPPING HOLDING B.V./S.à r.l. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election des nouveaux Gérants pour une durée indéterminée à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

Mr Christopher Paul Jenner ayant pour adresse professionnelle 9, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Mr Adriano Fossati ayant pour adresse professionnelle 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

Election du nouveau Réviseur d'entreprises pour une durée indéterminée à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

MOORE STEPHENS S.à r.l. 16, allée Marconi, L-2012 Luxembourg

2. Démission des Gérants suivants:

Mr Patrick Leonardus Cornelis Van Denzen à partir du 20 juin 2007.

Mr Marcus Jacobus Dijkerman à partir du 20 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROCEANICA SHIPPING HOLDING B.V./S.à r.l.

C. P. Jenner / A. Fossati

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2007116018/683/27.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04641. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

La Financière Alton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 81.647.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12 décembre 2005 que:

1. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:

a. Monsieur Derek Ruxton, Directeur de société, demeurant à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

b. Monsieur Patrick Belaich, Directeur de société, demeurant à CH-1205 Genève, 1, Place Edouard Caparede.

c. Monsieur Daniel Elkoubi, Directeur de société, demeurant à F-95200 Sarcelles, 32, avenue du 8 mai 1945.

En remplacement des administrateurs démissionnaires:

a. Monsieur Gabriel Harari ancien administrateur de type A.

b. Monsieur Raphaël Harari ancien administrateur de type A.

c. Madame Hana Barda ancien administrateur de type B.

Les nouveaux administrateurs sont nommés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

2. Monsieur Daniel Elkoubi, Directeur de société, demeurant à F-95200 Sarcelles, 32, avenue du 8 mai 1945, a été nommé administrateur délégué, avec à ce titre un pouvoir de signature individuel pour engager la société vis-à-vis des tiers.

3. La société SICRIS SA ayant son siège au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes, en remplacement de DELOITTE & TOUCHE S.A., démissionnaire. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007116019/8138/30.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00457. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Axima, Axima Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'Activités Zare llot Ouest.

R.C.S. Luxembourg B 26.709.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2007

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2007 que:

Le mandat d'administrateur de Monsieur Etienne Oleffe vient à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale de ce jour. L'assemblée, à l'unanimité, procède à sa réélection pour une période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2013 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Xavier Sinechal vient à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale de ce jour. L'assemblée, à l'unanimité, procède à sa réélection pour une période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2013 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Le mandat de DELOITTE, actuellement réviseur aux comptes d'AXIMA SERVICES, vient à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale de ce jour. L'assemblée, à l'unanimité, procède à la nomination de DELOITTE comme réviseur pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2010 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Pour extrait conforme

AXIMA, AXIMA SERVICES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007116020/3206/25.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08392. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Tishman Speyer Holdings (TSEC) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 130.391.

—
EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts exécutée en date du 21 août 2007 entre TISHMAN SPEYER DEVELOPMENT CORPORATION et TISHMAN SPEYER MANAGEMENT (TSEC) Sàrl que les 500 parts sociales d'une valeur nominale de € 25,- chacune représentant ensemble la totalité du capital social de la Société sont détenues depuis cette date par TISHMAN SPEYER MANAGEMENT (TSEC) Sàrl, agissant pour le compte de TISHMAN SPEYER EUROPEAN CORE FUND FCP-SIF, un fond d'investissement spécialisé, organisé comme un fonds commun de placement - FCP.

A compter du 21 août 2007, les 500 parts sociales sont détenues par l'associé unique de la Société, TISHMAN SPEYER MANAGEMENT (TSEC) Sàrl, agissant pour le compte de TISHMAN SPEYER EUROPEAN CORE FUND FCP-SIF, un fond d'investissement spécialisé, organisé comme un fonds commun de placement - FCP, ayant son siège social 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 130.284.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 septembre 2007.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007116032/4170/26.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10242. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070132910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Mossi & Ghisolfi International S.A., en abrégé M&G International S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 79.040.000,00.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 66.955.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 1^{er} août 2007

Le siège social de la société est transféré du 3, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115719/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI07205. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

BioProphyl Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6420 Echternach, 26, rue du Charly.

R.C.S. Luxembourg B 127.947.

—
Es wird die Eintragung und die Veröffentlichung einer Änderung in Bezug auf den Sitz der Gesellschaft beantragt und zwar wie folgt:

«Durch den Beschluss des alleinigen Gesellschafters, vom 12. September 2007, wird der Sitz der Gesellschaft, 29-31, rue Maximilien in L-6463 Echternach nach 26, rue du Charly, L-6420 Echternach verlegt.

Für Übereinstimmung mit dem gefassten Beschluss und zwecks Antrags

Unterschrift des Geschäftsführers und alleinigen Gesellschafters

Luxemburg, den 24. September 2007.

F. Devooght.

Référence de publication: 2007115720/8165/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00998. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Chemtex Global S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 6.831.000,00.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 85.435.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 1^{er} août 2007

Le siège social de la société est transféré du 3, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115727/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI07187. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Mossi & Ghisolfi Services S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 124.224.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 1^{er} août 2007

- Le siège social de la société est transféré du 3, boulevard de la Foire à Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2007.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007115718/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI07211. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070133065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

T.C.I. Technology Communication Initiative S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 101.103.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007115906/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10356. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070132716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Lancaster Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 95.339.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007115898/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09648. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070132617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2007.
